



Document de Référence

2007

Making
Complex Commerce
Simple

arress
commerce



Document de référence

2 0 0 7



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

Chapitre 1	Présentation de l'activité	1-7
1.1	Positionnement de la Société : Access Commerce, un acteur de niche proposant les technologies les plus innovantes pour optimiser le processus de vente des entreprises	1-7
1.1.1	Le contexte	1-7
1.1.2	Optimisation de la vente de produits ou services complexes	1-7
1.1.3	Marchés de l'industrie, de la distribution spécialisée et des services	1-8
1.1.4	Une position de leadership dans les technologies de e-commerce et de configuration	1-8
1.2	La proposition de valeur d'Access Commerce	1-8
1.2.1	Augmenter le chiffre d'affaires	1-8
1.2.2	Réduire les coûts	1-10
1.3	L'offre logicielle Cameleon Commerce Suite	1-10
1.3.1	L'environnement de modélisation Cameleon	1-12
1.3.2	Les applications Cameleon de Commerce Multi-Canal prêtes à l'emploi	1-13
1.3.3	Les composants technologiques de Cameleon	1-14
1.4	La technologie des solutions Cameleon	1-15
1.5	La concurrence	1-16
1.5.1	Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques	1-16
1.5.2	Les développements spécifiques	1-16
1.5.3	Les éditeurs généralistes ERP ou CRM	1-16
1.5.4	Les spécialistes du e-commerce	1-17
1.6	Une stratégie de croissance rentable	1-17
1.7	Les risques	1-17
Chapitre 2	Gouvernement d'entreprise	2-18
2.1	Organisation	2-18
2.1.1	Le management	2-18
2.1.2	Organisation juridique	2-19
2.1.3	Le Conseil d'Administration	2-19
2.2	Rémunérations des Membres du Conseil d'Administration	2-21
2.3	Calendrier de communication financière	2-21
2.4	Condamnation, Incrimination, Faillite	2-21
2.5	Conflits d'intérêts	2-21
Chapitre 3	Finance	3-22
3.1	Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS	3-22
3.2	Comptes consolidés 2007	3-22
3.2.1	Bilan Actif	3-22
3.2.2	Bilan Passif	3-23
3.2.3	Compte de résultat	3-24
3.2.4	Tableau de flux de trésorerie	3-25
3.2.5	Variation des capitaux propres consolidés	3-26
3.2.6	Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation	3-26
3.2.7	Événements caractéristiques de la période	3-31
3.2.8	Informations relatives au périmètre de consolidation	3-31
3.2.9	Principaux postes de l'Actif du bilan	3-32
3.2.10	Principaux postes du Passif du bilan	3-35
3.2.11	Principaux postes du Compte de résultat	3-40
3.2.12	Informations diverses	3-42
3.2.13	Engagements hors bilan	3-43
3.2.14	Objectifs et politiques de gestion des risques de marché	3-44
3.2.15	Informations sur les parties liées	3-44
3.2.16	Événements postérieurs	3-46
3.3	Données consolidées 2005 et 2006 et analyse de la situation financière et du résultat	3-46

3.4	Informations sur le chiffre d'affaires	3-47
3.4.1	Saisonnalité du chiffre d'affaires	3-47
3.4.2	Nature de la clientèle	3-47
3.4.3	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	3-47
3.4.4	Revenus de maintenance	3-47
3.5	Autres informations	3-48
3.5.1	Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice 2007 et 2006	3-48
3.5.2	Les fournisseurs	3-48
3.5.3	Les investissements	3-48
3.5.4	La Recherche et Développement	3-48
3.5.5	Faits exceptionnels et litiges	3-48
3.6	Comptes sociaux Access Commerce 2007	3-49
3.6.1	Bilan Actif	3-49
3.6.2	Bilan Passif	3-50
3.6.3	Compte de résultat	3-50
3.6.4	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007	3-51
Chapitre 4 Evolution récente : Access Commerce est gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configureurs commerciaux		
		4-64
Chapitre 5 Le capital		
		5-65
5.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	5-65
5.1.1	Capital social	5-65
5.1.2	Evolution du capital social d'Access Commerce	5-65
5.1.3	Situation du capital social et des droits de vote au 12 février 2008 et évolution au cours des deux dernières années	5-68
5.1.4	Rachat par la Société de ses propres actions	5-68
5.1.5	Capital potentiel	5-68
5.1.6	Capital autorisé non émis	5-69
5.2	Pacte d'actionnaires	5-69
5.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	5-69
5.4	Nantissements	5-69
5.5	Dividendes	5-69
5.5.1	Délais de prescription	5-69
5.5.2	Dividendes versés au cours des exercices précédents	5-69
5.5.3	Politique en matière de distribution de dividendes	5-69
5.6	Marché du titre Access Commerce	5-70
Chapitre 6 Renseignements juridiques		
		6-71
6.1	Dénomination sociale	6-71
6.2	Siège social	6-71
6.3	Date de constitution	6-71
6.4	Forme juridique	6-71
6.5	Durée de vie	6-71
6.6	Objet social	6-71
6.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	6-71
6.8	Exercice social	6-71
6.9	Affectation et répartition des bénéfices	6-72
6.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales	6-72
6.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	6-73
6.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	6-73
6.13	Droits de vote double	6-73
6.14	Documents et informations accessibles au public	6-74

6.15	Listes des informations publiées ou rendues publiques du 1^{er} Janvier 2007 au 31 mars 2008	6-75
6.15.1	Communiqués de presse publiés du 01/01/07 au 31/03/08 et disponibles sur le site de la Société	6-75
6.15.2	Informations publiées au BALO, du 01/01/07 au 31/03/08 et disponibles sur le site internet du BALO	6-76
6.16	Gestion du capital	6-76
Chapitre 7 Les Rapports 7-77		
7.1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	7-77
7.1.1	L'activité	7-77
7.1.2	Le résultat	7-79
7.1.3	Le capital de la Société	7-79
7.1.4	Les mandataires	7-80
7.1.5	Les salariés	7-81
7.1.6	Les conventions réglementées	7-81
7.1.7	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital	7-82
7.1.8	Conclusion	7-82
7.1.9	Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA	7-83
7.1.10	Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité	7-83
7.2	Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	7-84
7.2.1	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	7-84
7.2.2	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	7-85
7.3	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	7-90
7.4	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	7-91
7.4.1	Opinion sur les comptes consolidés	7-91
7.4.2	Justification des appréciations	7-92
7.4.3	Vérification spécifique	7-92
7.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	7-92
7.5.1	Opinion sur les comptes annuels	7-93
7.5.2	Justification des appréciations	7-93
7.5.3	Vérifications et informations spécifiques	7-93
7.6	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementées	7-94
7.6.1	Avec Monsieur de Bouville, administrateur	7-94
7.6.2	Avec Monsieur Mike Sutton, administrateur	7-94
7.6.3	Avec Monsieur Jacques Soumeillan	7-95
7.6.4	Avec Mme Françoise Asparre	7-95
7.6.5	Avec la société Access Commerce GmbH	7-95
7.6.6	Avec la société Access Commerce USA Inc.	7-96
7.7	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées en 2007	7-96
7.7.1	Détails des options de souscription d'actions consenties en 2007 aux Mandataires Sociaux	7-96
7.7.2	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis en 2007	7-96
7.7.3	Exercice des options de souscription émises	7-97
7.8	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites attribuées en 2007	7-97
7.8.1	Etat des actions gratuites aux 31/12/2007	7-97
7.8.2	Détails des actions gratuites consenties en 2007 aux Mandataires Sociaux d'Access Commerce SA	7-97
7.8.3	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours 2007	7-97
Chapitre 8 Responsable du document de référence et du contrôle des comptes 8-103		
8.1	Responsable du document de référence	8-103
8.2	Attestation du responsable du document de référence	8-103
8.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux	8-103
8.3.1	Commissaires aux comptes titulaires	8-103
8.3.2	Commissaires aux comptes suppléants	8-104
8.4	Responsable de l'information financière	8-104
Chapitre 9 Table de concordance 9-105		

Chapitre 1 Présentation de l'activité

Access Commerce est un éditeur international de logiciels e-commerce et configurateur d'offres. Sa mission est d'aider les entreprises à vendre leurs produits et services à travers tous leurs canaux commerciaux : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

1.1 Positionnement de la Société : Access Commerce, un acteur de niche proposant les technologies les plus innovantes pour optimiser le processus de vente des entreprises

1.1.1 Le contexte

Pour faire face à une concurrence mondialisée, les entreprises doivent :

- ▶ innover sans cesse pour offrir une plus grande adéquation de leurs offres avec les attentes de leurs clients.
- ▶ lancer leurs nouveaux produits et services le plus rapidement et le plus efficacement possible sur le marché.
- ▶ mettre en place des modèles de distribution multiples, mais complémentaires et cohérents, en tenant compte en particulier de la montée en puissance de l'internet.
- ▶ maîtriser, voire réduire leurs coûts, malgré la multiplication et la complexification de leurs offres et l'ouverture de nouveaux canaux de commercialisation et de nouveaux marchés.

Les entreprises doivent donc constamment réviser leurs stratégies marketing avec des objectifs précis d'introduction de nouvelles offres, d'augmentation du chiffre d'affaires, de satisfaction client, d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts. Beaucoup ont compris que l'efficacité marketing et commerciale est non seulement un axe d'amélioration de la productivité interne, mais également un différentiateur majeur qui contribue au renforcement de la notoriété et à l'acquisition de nouveaux clients. C'est pourquoi l'optimisation des processus commerciaux est essentielle afin de répondre au plus vite et au mieux à chaque demande client. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas d'entreprises vendant des produits ou services complexes qui nécessitent encore aujourd'hui beaucoup de traitements manuels et le recours répété à une expertise produit ou métier très forte qui n'est disponible qu'auprès d'un nombre limité de personnes à l'intérieur de l'entreprise.

1.1.2 Optimisation de la vente de produits ou services complexes

Access Commerce développe l'offre logicielle Cameleon Commerce Suite qui s'appuie sur les technologies de configuration et de gestion de catalogue, ainsi que sur les technologies de l'internet. Aujourd'hui, la suite Cameleon simplifie les étapes clés des processus de vente grâce aux fonctionnalités suivantes : e-commerce, gestion de l'information produit, catalogue électronique et aide à la vente, configuration de produits et de services, tarification et gestion des promotions, génération de devis et de propositions, gestion des commandes et génération de données techniques de production. Grâce à de nombreuses innovations, Access Commerce a acquis une expertise reconnue depuis le lancement de la première version de Cameleon au début des années 90 et a d'ailleurs été gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configurateurs commerciaux, daté du 29 octobre 2007 et réalisé par Gene Alvarez.

Access Commerce est désormais un acteur international majeur en matière d'édition de logiciels e-commerce et de configurateur d'offres.

Access Commerce se différencie et innove en apportant des solutions centrées sur les « processus ». Ces solutions permettent aux entreprises de gérer, de partager et d'échanger la définition de leur offre produit/service et les informations correspondantes : caractéristiques techniques, tarifs, données multimédias. Elles permettent également d'automatiser leurs processus de vente quelle que soit la complexité du besoin client, des produits et des services ou de la politique tarifaire, et quelle que soit la multiplicité des canaux de vente : vente directe, vente indirecte ou vente en ligne en B2B ou B2C ou même B2B2C. Elles apportent l'interactivité nécessaire à chaque étape des processus de prospection et de vente : gérer les prospects et les clients, les contacts et les activités commerciales, suivre les opportunités,

comprendre le besoin client, proposer des meilleures solutions, personnaliser, chiffrer, négocier et conclure la vente. Les solutions d'Access Commerce aident au rapprochement du client et du bon produit, couple gagnant pour toute entreprise.

1.1.3 Marchés de l'industrie, de la distribution spécialisée et des services

Access Commerce s'adresse à des Grands Groupes ainsi qu'à des PME/PMI innovantes qui agissent dans la plupart des segments de l'industrie, dans la distribution spécialisée et dans plusieurs secteurs des services. Ses entreprises commercialisent généralement une offre complexe, à valeur ajoutée et versatile à travers des canaux multiples.

Les marchés cibles sont les suivants :

- Véhicules spéciaux : chariots élévateurs, véhicules de chantier, autobus, etc.
- Packaging : cartonnage, papier, plastique, flaconnage, etc.
- Equipement industriel : moteurs thermiques ou électriques, machines spéciales, convoyeurs, etc.
- Construction et équipement de la maison : portes, fenêtres, cloisons, etc.
- Equipement High Tech : cartes à puce, appareillages et équipements électroniques, etc.
- Distribution de l'énergie : commutateurs, disjoncteurs, câblage, etc.
- Commerce de gros : équipements industriels, matériels électriques et électroniques, matériaux du bâtiment, etc.
- Commerce de détail spécialisé : bricolage et équipement de la maison, grande distribution non alimentaire, sites marchands, etc.
- Assurance des personnes et des biens : mutuelles d'assurance, bancassureurs.
- Services financiers, en particulier les activités de leasing.
- Services de télécommunication, en particulier les opérateurs.
- Publicité, média.
- Services High Tech : éditeur de logiciels, SSII, hosting.

Au cours des dernières années, la stratégie de développement d'Access Commerce est de compléter son marché historique du manufacturing avec les secteurs de la distribution et des services. En 2007, la part de ces nouveaux marchés représente près de 50% des ventes de licence Cameleon.

1.1.4 Une position de leadership dans les technologies de e-commerce et de configuration

Avec 350 sites clients dans lesquels la solution Cameleon est installée et plus de 25 000 utilisateurs B2B (Business-To-Business) répartis dans 45 pays, Access Commerce est clairement en position de leader européen et dans les toutes premières places mondiales. Ce leadership est conforté par l'évaluation positive du Gartner dans son dernier Marketscope sur les configureurs commerciaux, datée du 29 octobre 2007.

1.2 La proposition de valeur d'Access Commerce

Access Commerce aide les entreprises à relever le défi de la rationalisation, de la complexification et de la versatilité de leur offre diffusée et commercialisée à travers des canaux de vente multiples. Les objectifs visés sont de gagner en temps et en efficacité lors du lancement de nouvelles offres, d'éliminer les erreurs et les activités sans valeur ajoutée, de réduire les temps de cycle et d'améliorer la satisfaction client. Le but ultime est l'augmentation du chiffre d'affaires et la réduction du coût des ventes et des opérations.

1.2.1 Augmenter le chiffre d'affaires

Pour les entreprises dont les offres sont complexes et changeantes, Cameleon contribue aux objectifs d'augmentation des revenus en multipliant le nombre d'opportunités commerciales, en accroissant la

valeur moyenne de chaque affaire, en améliorant les chances de succès et en renforçant la prédictibilité des ventes.

Multiplication des opportunités commerciales

- Comment mieux cibler les besoins spécifiques de chaque client ?
- Comment informer mieux et plus vite les forces de vente et les partenaires commerciaux des nouveautés produits, des changements de tarifs ou des promotions ?
- Comment animer et stimuler différents canaux de vente ?
- Comment exploiter les technologies internet pour conquérir de nouveaux marchés ?
- Comment accélérer la mise sur le marché de nouveaux produits mieux positionnés face à la concurrence ?
- De quelle manière gérer efficacement plus d'opportunités dans un contexte de renforcement d'offres personnalisées ou sur-mesure ?
- Comment lancer efficacement des opérations de marketing de masse pour des offres personnalisables ?

Accroissement de la valeur moyenne de chaque affaire

- Les règles de tarification sont-elles appliquées correctement en fonction des clients ou des canaux de commercialisation ?
- Combien de fois des éléments indispensables à l'offre sont-ils oubliés ?
- Est-ce que la proposition de produits et services additionnels ou complémentaires à l'offre est une pratique courante ?

Amélioration des chances de succès

- Quel est le temps nécessaire pour former un nouveau commercial ou de nouveaux partenaires ?
- Comment mieux supporter l'organisation commerciale pour atteindre les objectifs fixés ?
- Combien de temps est passé en interne pour finaliser un devis, une proposition ?

Renforcement de la prédictibilité des ventes

- Quel est le niveau de visibilité sur le portefeuille d'affaires ? Quel est son niveau de fiabilité ?
- Quel est l'impact sur les revenus et la trésorerie des retards de réalisation ou de fabrication dus à des commandes inexacts ou incomplètes ?
- Quel est l'impact sur les revenus et la trésorerie de livraisons approximatives et incomplètes ?

1.2.2 Réduire les coûts

Cameleon contribue aux objectifs de réduction des coûts en répondant à un certain nombre de préoccupations très présentes dans différents secteurs de l'entreprise.

Au niveau du Développement des produits et des services

- Comment réduire le temps de mise sur le marché de nouvelles offres ? Quel est le niveau de réutilisation de modules existants ?
- Comment éliminer l'utilisation des experts produits ou métiers nécessaires pour valider l'exactitude de devis ou de commandes d'offres complexes ?
- Quel est le coût de création et de maintenance des règles de configuration des produits et des services ?

Au niveau du Marketing

- Comment s'assurer de la mise à disposition d'informations à jour et cohérentes sur l'ensemble des canaux de vente ?
- Quels efforts sont nécessaires pour mettre en place des tarifs et des actions promotionnelles ?
- Combien de ressources sont mobilisées pour la gestion de l'information produit et sa diffusion auprès des distributeurs ou des clients ?
- Quels sont les coûts de création et de maintenance des catalogues électroniques ?

Au niveau du Commercial

- Quels sont les efforts et le temps nécessaires pour établir un devis fiable et précis ?
- Quel niveau de support technique faut-il apporter aux vendeurs ? Est-ce acceptable ?
- Quel est le niveau de visibilité et de prédictibilité des ventes ? Combien de temps cela prend-il aux commerciaux et au management ?

Au niveau de la Production

- Quels sont le travail et le cycle nécessaires pour lancer la fabrication d'un produit complexe une fois la commande reçue ?
- Combien de produits ne peuvent pas être fabriqués immédiatement à cause d'erreurs de devis ou de saisie de commandes ?
- Quel niveau de stock de composants faut-il ? Quel est le coût des en-cours ?

Au niveau de la Logistique

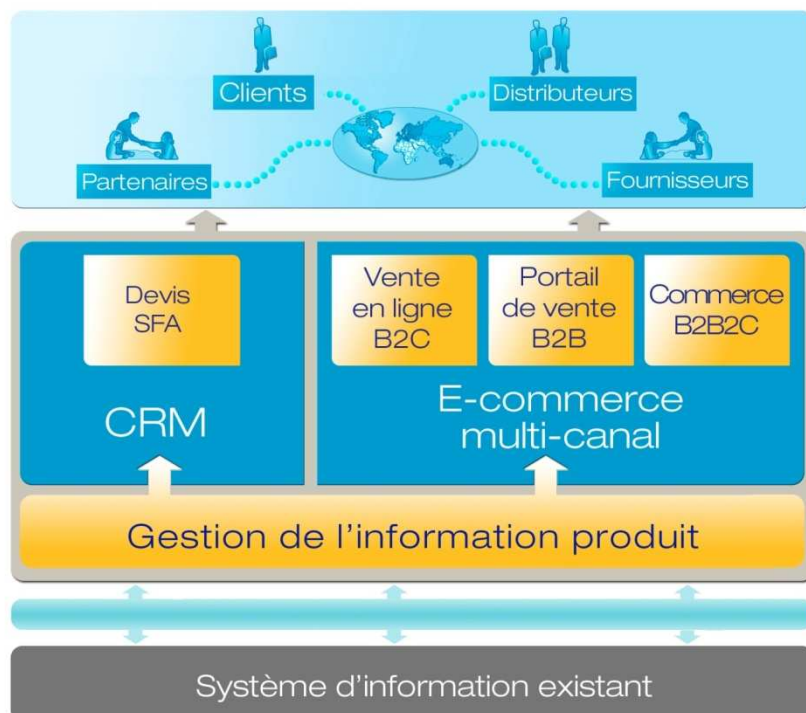
- Combien de produits livrés sont non conformes à la commande ? Quel est le niveau de retours ou de réclamations clients ?
- Combien de pièces complémentaires ou d'accessoires doivent être envoyés après la livraison pour finaliser l'installation du client ?

Au niveau du Service Client

- Quels sont les coûts de gestion des pièces détachées ?
- Quel est le nombre de réclamations et d'avares accordés suite à un problème de satisfaction client ?

1.3 L'offre logicielle Cameleon Commerce Suite

Cameleon aide les entreprises à vendre leurs produits et leurs services à travers tous leurs canaux de distribution.

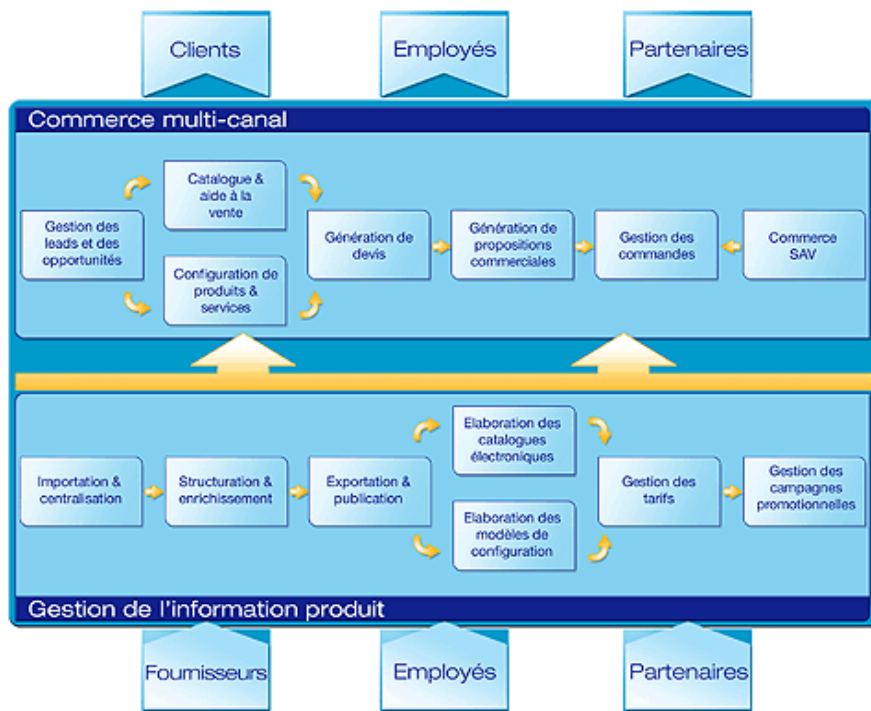


L'offre logicielle Cameleon Commerce Suite adresse les besoins de la vente directe, de l'équipement des commerciaux sédentaires ou de terrain, de la télévente, des équipes du service client et de l'administration des ventes, et les besoins de la vente en ligne, portail pour les réseaux de distribution (B2B), portail étendu pour la vente on-line de chaque distributeur (B2B2C), ou encore vente directe on-line (B2C).

Ainsi, les employés de l'entreprise, ses clients ou ses partenaires vont accéder à une plateforme de commerce multi-canal en bénéficiant du mode d'interaction le plus approprié : face à face sur le terrain ou en magasin, au téléphone ou sur le web. Il s'agit d'offrir une multiplicité de choix aptes à couvrir les différents processus pouvant apparaître pour une même entreprise en fonction des segments de marché sur lesquels elle opère, des géographies couvertes ou des catégories de produits vendus.

Cameleon Commerce Suite est une offre logicielle comprenant plusieurs niveaux :

- des modules de vente prêts à l'emploi et faciles à déployer pour équiper les forces commerciales, l'administration des ventes, la vente on-line et les réseaux de partenaires.
- des outils d'analyse des besoins client, de recommandation de produit, de configuration de produit, d'élaboration de tarifs et de promotions complexes, de réalisation de devis et de génération de propositions commerciales, de prise de commandes de produits standards, configurables ou pièces détachées.
- des environnements de gestion de l'information produit destinés à structurer l'ensemble du référentiel : produits et services, standards ou configurables, pièces détachées et gestion des tarifs et des promotions.



Cameleon Commerce Suite est commercialisée suivant une décomposition adaptée à chacun des usages principaux de la plateforme :

- Cameleon Product Information Manager pour la gestion des informations de produit dans un référentiel unique.
- Cameleon Collaborative Modeler pour la présentation des catalogues et la définition des produits et services configurables.
- Cameleon Direct Selling pour équiper les forces de vente directe.
- Cameleon Channel Selling pour les ventes sur internet à travers des partenaires ou vers le client final.
- Cameleon Integration Technology pour l'interopérabilité avec les autres systèmes d'information.

De plus, les éléments Cameleon à très forte valeur ajoutée sont disponibles sous forme de composants technologiques fournis avec des jeux d'API permettant leur intégration dans une application tierce.

1.3.1 L'environnement de modélisation Cameleon

Cameleon Product Information Manager : centraliser, enrichir et publier les informations produit

Cameleon Product Information Manager (PIM) est destiné au chef de produit ou responsable marché et offre une solution complète pour industrialiser la gestion et la synchronisation de toute l'information produit. Cameleon PIM couvre l'intégralité du cycle de gestion de l'information produit :

➤ Importer & Centraliser

Cameleon PIM centralise toute l'information produit issue des diverses sources quels que soient sa forme, son volume et sa provenance. L'information est stockée et organisée dans un référentiel unique devenant ainsi la référence pour tous les systèmes de l'entreprise et tous les acteurs manipulant de l'information produit.

► Classer, Nettoyer & Enrichir

Ce référentiel ainsi créé peut faire l'objet de nombreux traitements (nettoyage, classification, dédoublonnage, enrichissement...) améliorant la qualité de l'information.

► Exporter & Publier

L'information produit présente dans Cameleon PIM peut être exportée sous différents formats vers tout système aval. (Publishing, catalogue électronique, plateforme de eCommerce...) et selon de multiples possibilités d'extraction (filtres, différence entre versions, fusion de catalogues...).

Bénéfices principaux

1. Améliore la qualité des informations produit : richesse, organisation, exactitude.
2. Accélère les processus de mise à jour et de diffusion entre fabricants, distributeurs et clients grands comptes.
3. Réduit les efforts nécessaires à la maintenance et à la mise en conformité des informations produits, et donc diminue les coûts opérationnels.
4. Augmente la satisfaction client grâce à une meilleure réactivité et une plus grande qualité des informations.

Cameleon Collaborative Modeler : présenter les catalogues et définir les produits et services configurables

Cameleon Collaborative Modeler est destiné aux responsables produits marketing, vente et production et offre un environnement complet de modélisation des produits. Il propose une palette étendue de fonctions de modélisation permettant d'adresser les étapes clés du processus de vente : gestion des catalogues électroniques et des campagnes promotionnelles, conception des modèles de configuration des produits et services personnalisables et de génération des données techniques de fabrication. Egalement doté d'un environnement de tests et d'outils de distribution, il garantit la diffusion d'information de qualité sur tous les canaux de vente de manière rapide et cohérente. Support indispensable au développement des stratégies de vente de produits personnalisables et de présentation de catalogue complexe, Cameleon Collaborative Modeler participe pleinement à l'amélioration de l'efficacité des processus de vente.

Bénéfices principaux

1. Elimine les informations obsolètes sur tous les canaux de vente.
2. Accroît le chiffre d'affaire par canal de vente en réduisant le temps nécessaire à l'élaboration des devis et des commandes.
3. Optimise le cycle vente-fabrication en générant automatiquement des données techniques de production.
4. Réduit les temps et les coûts de maintenance des offres produits et services.
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouvelles offres.

1.3.2 Les applications Cameleon de Commerce Multi-Canal prêtes à l'emploi

Cameleon Direct Selling, une solution concrète et efficace pour adresser les véritables enjeux de l'automatisation du processus de vente.

Cameleon Direct Selling équipe les forces de vente directe des entreprises d'une solution concrète, efficace et performante d'automatisation du processus de vente. Gestion des devis, recherche dans les catalogues, comparaison de produits, configuration de produits et optimisation de prix en constituent les modules phares. Ils permettent d'adresser les véritables problèmes liés à la vente de produits que sont l'élimination des erreurs dans les devis, la génération de propositions commerciales de qualité ou encore l'intégration de commandes fiables dans le système back-office. Solution mixte centralisée et nomade, elle offre aux commerciaux et à leurs responsables toutes les fonctions essentielles pour assurer une conduite optimale des affaires.

Bénéfices principaux

1. Elimine les erreurs dans les devis et les commandes.
2. Améliore la qualité de la relation client.

3. Améliore l'efficacité des commerciaux.
4. Augmente la visibilité sur le portefeuille et les prévisions de vente.
5. Réduit les coûts de vente.

Cameleon Channel Selling, la plateforme de vente en ligne

Cameleon Channel Selling est une plate-forme eCommerce B2B et B2C qui permet aux entreprises de vendre en ligne leurs produits et services. Elle offre à l'usage des services clients, revendeurs partenaires et clients finaux, une solution complète, rapide à mettre en œuvre et intimement connectée au système back-office. Consultation des catalogues, comparaison de produits, configuration de produits et services, calcul des remises et promotions, intégration et suivi des commandes sont parmi les fonctions qui facilitent la compréhension de l'offre et optimisent le taux de conversion des consultations en commandes fermes.

Bénéfices principaux

1. Accroît les parts de marché.
2. Fiabilise les commandes.
3. Diminue les coûts d'administration des commandes.
4. Dynamise le marketing sur les produits.
5. Améliore la satisfaction client.

1.3.3 Les composants technologiques de Cameleon

Les quatre composants logiciels Cameleon utilisent des moteurs sophistiqués qui résolvent tout type de problèmes de configuration et de catalogue, même les plus complexes. Ils combinent moteurs et technologies innovantes pour guider ingénieurs, commerciaux, clients et partenaires dans l'analyse de besoins, la recommandation de solutions, la configuration de produits complexes, l'exécution de prix et promotions personnalisés, la réalisation de devis et propositions commerciales fiables et la génération instantanée des données de fabrication associées à chaque commande.

Cameleon eCatalog, plus qu'un simple catalogue, une offre produit efficace sur tous les canaux de vente.

Cameleon eCatalog assure la mise en ligne des catalogues produits sur tous les canaux de vente et propose de puissantes fonctions de navigation, de recherches et d'analyse de besoins. Nativement intégré avec Cameleon eConfigurator et Cameleon ePricer, respectivement configurateur et programme de calcul des remises et des promotions, il agit comme le meilleur conseiller de vente et procure aux utilisateurs un très haut niveau de satisfaction. Point de départ dans le processus de vente, Cameleon eCatalog augmente la visibilité de l'offre produit et contribue à l'optimisation du taux de conversion des consultations en commandes fermes.

Bénéfices principaux

1. Augmente la satisfaction clients en leur proposant les produits les mieux adaptés à leurs besoins.
2. Accroît l'efficacité des canaux de vente en réduisant les temps de recherche dans les catalogues.
3. Assure la diffusion d'une information produit cohérente sur tous les canaux de vente.
4. Réduit les temps et coûts de formation sur les nouveaux produits.
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouveautés produits.
6. Assure la mise en ligne des offres produits mixtes -standards et configurables- de manière cohérente et homogène.

Cameleon ePricer, la mise en place de stratégies de prix, fines et cohérentes sur tous les canaux de vente.

Cameleon ePricer automatise le calcul des remises et des promotions des plus simples aux plus complexes. Depuis une simple remise attribuée à une famille de produits jusqu'à l'article « offert » pour x euro(s) de plus, il permet aux responsables marketing d'exprimer toute leur créativité. Intégré au cœur des processus de vente -depuis la consultation des catalogues et la configuration de produits jusqu'à l'établissement des devis et commandes- Cameleon ePricer autorise la mise en pratique de stratégies de

prix cohérentes sur tous les canaux de vente. Il procure la souplesse nécessaire pour ajuster rapidement les prix et développer des avantages compétitifs déterminants.

Bénéfices principaux

1. Elimine les erreurs de calcul sur les prix.
2. Augmente la compétitivité des entreprises en leur permettant de s'adapter rapidement aux évolutions des prix de leurs marchés.
3. Réduit les coûts et les cycles de mise en œuvre des stratégies de prix.
4. Assure la mise en application des meilleures pratiques marketing.
5. Constitue un référentiel unique de gestion des remises et des promotions.

Cameleon eConfigurator, la personnalisation de produits et services

Cameleon eConfigurator configure les produits et services personnalisables selon les besoins du client. Cameleon eConfigurator guide les vendeurs, partenaires et clients tout au long du processus de personnalisation des produits. Avec en son cœur, le moteur de configuration le plus puissant du marché, Cameleon eConfigurator répond à toute problématique de configuration des plus simples aux plus complexes. Facilement intégré dans les plateformes de vente back-office, front-office et Internet, il garantit la fiabilité des devis et des commandes sur tous les canaux de vente et contribue pleinement à l'optimisation des processus de vente. Cameleon eConfigurator est le partenaire idéal de toute entreprise en quête de rentabilité et de compétitivité.

Bénéfices principaux

1. Fiabilise les devis et les commandes.
2. Elimine les pertes de marge et de chiffre d'affaires liées aux erreurs de commande et de fabrication des produits.
3. Optimise le cycle vente-fabrication en générant automatiquement les données techniques de production.
4. Accroît le chiffre d'affaires par canal de vente en réduisant le temps nécessaire à l'élaboration des devis et des commandes.
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouveautés produits.
6. Elimine les besoins d'assistance technique durant le processus de configuration.

Cameleon eGenerator, la création automatique des données de production

Le composant Cameleon eGenerator fonctionne de manière synchronisée avec le composant eConfigurator pour assurer la génération instantanée des nomenclatures multi-niveaux, des codes articles, des gammes et des fiches techniques pour les produits configurés et assemblés à la commande. Ce moteur assure également le calcul de coûts. La fiabilité de ce processus est réellement synonyme de réduction des coûts, d'amélioration de la qualité, de réduction des cycles et d'augmentation de la réactivité.

1.4 La technologie des solutions Cameleon

Cameleon utilise des moteurs sophistiqués qui solutionnent les problèmes de configuration et de catalogue, même les plus complexes. Dans le cas de l'industrie, les moteurs "produit" gèrent tout type de configuration : assemblage, fabrication et conception à la commande (PTO, ATO, MTO, ETO). Les moteurs de prix supportent et exécutent les stratégies de tarification tandis que les moteurs d'analyse de besoins recommandent les meilleures solutions en adéquation avec les besoins de l'utilisateur. Ces moteurs sont basés sur des algorithmes d'avant-garde : contraintes déclaratives, règles, logique floue, logique booléenne, calculs, logique conditionnelle, conditions et simulations.

Les applications et composants Cameleon, accessibles à partir d'un simple navigateur, reposent sur une architecture n-tiers. Ces applications et composants utilisent les technologies suivantes :

- ▶ interface utilisateur en mode web 2.0 (AJAX) pour une plus grande interactivité et un plus grand confort dans les usages e-commerce ;
- ▶ serveurs d'application J2EE (JBoss) garantissant la montée en charge des applications et composants ;
- ▶ composants métiers EJB3 (Entreprise Java Beans) ;

- ▶ workflow pour les processus métier ;
- ▶ compatibilité avec l'approche SOA (Services Oriented Architecture) pour assurer l'interopérabilité entre les composants & applications Cameleon et les progiciels externes (ERP, Enterprise Resource Planning, PDM -Product Data Management- ou CRM -Customer Relationship Management) ;
- ▶ support de l'OS Linux et Microsoft Windows.

1.5 La concurrence

Les compétiteurs d'Access Commerce se répartissent en quatre catégories :

- ▶ Les spécialistes de la configuration,
- ▶ Les développements spécifiques,
- ▶ Les éditeurs généralistes ERP ou CRM,
- ▶ Les spécialistes du e-commerce.

1.5.1 Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques

Ces spécialistes sont les concurrents directs d'Access Commerce. On trouve dans cette catégorie des acteurs tels que BigMachines, Cincom, Sterling Commerce, Camos ou encore Tacton Systems .

Ces sociétés se sont, dans les dernières années, focalisées sur le marché des grandes entreprises, essentiellement industrielles. Elles essayent aujourd'hui de se développer sur le marché des PME-PMI, marché historique d'Access Commerce, mais avec un succès limité en Europe. Dans le même temps, Cameleon s'est diffusé au sein des grands comptes, en Europe et aux Etats-Unis, en respectant notamment les exigences de retour sur investissement devenues déterminantes aujourd'hui dans les grandes organisations. Les succès de Cameleon chez SFR, Legrand, Bouygues, Eaton ou Leroy Merlin en attestent. De plus, ces concurrents, principalement américains, ont rencontré des difficultés pour s'adapter au marché européen. Ils sont peu, voire pas, présents en Europe ce qui offre des perspectives intéressantes pour Access Commerce sur ce territoire.

Cameleon se distingue essentiellement sur deux aspects :

- ▶ Sa puissance fonctionnelle, qui a été renforcée côté catalogue par l'intégration des fonctions PIM (Product Information Management) issues de l'acquisition d'Exsyde.
- ▶ Sa simplicité d'utilisation pour élaborer les modèles de configuration et les règles de tarification.

1.5.2 Les développements spécifiques

Dans un marché encore peu structuré, le développement spécifique d'applications d'entreprise est encore l'une des concurrences les plus fréquentes. En effet, le besoin d'une solution progicielle externe n'est pas toujours identifié par l'entreprise en amont de sa réflexion et, de plus, les avantages du choix d'une solution comme Cameleon (évolution, montée en charge, maintenance) sont plutôt perceptibles à moyen qu'à court terme. Les articles publiés sur les avantages des progiciels par rapport aux développements spécifiques et les efforts de marketing entrepris par Access Commerce devraient progressivement lui permettre de gagner en visibilité et de récupérer ce type de projets.

1.5.3 Les éditeurs généralistes ERP ou CRM

Que ce soit dans le domaine ERP ou CRM, ces éditeurs positionnent des offres larges et globales qui se traduisent par un coût et un délai de mise en œuvre pouvant être parfois élevés. De plus, l'organisation des activités de vente d'une entreprise se doit, pour augmenter la performance, d'être flexible et adaptable ce qui est difficile à réaliser avec des solutions, par nature, centralisatrices, peu collaboratives et fonctionnant selon des procédures figées.

Les applications d'Access Commerce se positionnent en complément des ERP et/ou CRM, en offrant des fonctionnalités qui permettent de gérer une forte complexité de l'offre produit tout au long du processus de vente. Au delà de l'efficacité de sa technologie, la rapidité de mise en œuvre et le faible coût de possession de ses solutions sont également des atouts déterminants face à ce type de concurrence.

1.5.4 Les spécialistes du e-commerce

Ces concurrents peuvent être des éditeurs de plate-forme technologique, des agences web voulant élargir leurs prestations au-delà de la simple réalisation de page web, ou encore des sociétés de service tentant de packager une offre.

Cette concurrence est très dispersée avec des offres très haut de gamme et à l'opposé des offres plutôt d'entrée de gamme. Access Commerce propose une solution intermédiaire s'appuyant sur :

- ▶ les atouts fonctionnels de Cameleon - gestion de l'information produit, configuration / tarification des offres complexes, gestion de devis complexes ;
- ▶ l'intégration standard des fonctions PIM (Product Information Management) et des catalogues électroniques avec la plate-forme e-commerce ;
- ▶ son expertise métier - acquise et éprouvée chez ses nombreux clients dans l'industrie, la distribution et les services ;
- ▶ son approche, qui permet une mise en œuvre rapide et un transfert de compétences vers le client afin de le rendre autonome.

Ce secteur est en forte évolution. Les acteurs gagnants seront ceux capables d'offrir une technologie stable et performante, des fonctionnalités métiers complètes, une mise en œuvre aisée et une maintenance rapide et à moindre coût.

Les éléments fournis ci-dessus proviennent de sources internes.

1.6 Une stratégie de croissance rentable

Dans la continuité de l'année 2007, Access Commerce prévoit d'accroître ses ventes de licences grâce à sa position de leadership sur le marché des configurateurs d'offres (voir dernier MarketScope du Gartner), en Europe et aux USA. Les succès remportés sur de nouveaux marchés, avec Pages Jaunes, Apicil ou encore SFR, ont démontré la pertinence de la proposition de valeur de Cameleon auprès des entreprises de ces secteurs. Les efforts marketing et commerciaux vers ces marchés seront poursuivis.

Le marché historique de l'industrie reste très actif pour Access Commerce qui peut s'appuyer sur le nombre, la qualité et la notoriété de ses références. L'année 2007 a permis d'ajouter quelques grands noms, tels que Legrand, Genlyte ou Air Liquide, aux côtés de PME/PMI innovantes qui sont leader dans leur domaine.

Access Commerce compte aussi tirer parti de l'importance de son revenu de maintenance représentant environ 33% du chiffre d'affaires consolidé en 2007.

La société possède, dans le monde entier, de solides références enthousiastes vis-à-vis de la suite Cameleon qui leur a apporté un rapide retour sur investissement. Dans une période où les clients potentiels cherchent à minimiser les risques liés au choix et à la mise en place de nouvelles solutions, cette capacité à leur présenter des réussites indiscutables est un atout considérable.

1.7 Les risques

La société tient à avertir le lecteur du présent document des risques inhérents à son activité. Ces derniers sont décrits en partie 7.2.2.1.

Chapitre 2 Gouvernement d'entreprise

2.1 Organisation

2.1.1 Le management

Le groupe Access Commerce est organisé autour d'une structure légère de management, d'une division produits et d'unités opérationnelles décentralisées, responsabilisées sur leur compte de résultat.

Les opérations du Groupe sont organisées en business units (BU) placées sous la conduite d'un Directeur Général (General Manager), ayant la responsabilité de la croissance et de la rentabilité de ladite BU :

- + CEO (Cameleon Europe Operation) : cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon en Europe.
- + NAO (Cameleon North America) : cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et en Australie/Nouvelle Zélande.
- + ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie) : activité historique d'Access Commerce, cette business unit assure la vente de solutions ERP (Gestion Intégrée d'Entreprise) et PLM/CAO (Gestion de cycle de vie du produit) avec les services et le support associés, en France.
- + CORP (Corporate) : division produit regroupant le Product Marketing (spécification fonctionnelle du produit, tests et packaging des solutions) et la R&D (spécification technique et développement).

La direction d'Access Commerce est assurée par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- ▶ **Jacques Soumeillan**, co-fondateur d'Access Commerce, il occupe le poste de Président Directeur Général. Il a plus particulièrement en charge la coordination des entités opérationnelles, la gestion de l'opération CEO ainsi que le pilotage de la stratégie globale du Groupe. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH.
- ▶ **Françoise Asparre**, Senior Vice Président Intégration de Services pour l'Industrie (ISI), Directrice Générale Déléguée. Co-fondatrice d'Access Commerce, elle dirige la division ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie) en Europe. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- ▶ **Thibault de Bouville**, Directeur Administratif et Financier et Directeur des Ressources Humaines, Administrateur. Présent chez Access Commerce depuis son introduction en Bourse, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services administratifs et informatiques. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un DEA et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- ▶ **Kurt J. Haller**, Executive Vice President, General Manager Amérique du Nord. Kurt Haller manage les opérations nord-américaines d'Access Commerce depuis 2001. Il est également en charge des Alliances stratégiques, du Marketing et du Développement. Avant de rejoindre Access Commerce, Kurt a exercé diverses responsabilités de vente, de développement et de gestion des services chez SE Technologies, un grand intégrateur américain spécialisé dans la mise en place de logiciels pour le secteur industriel. Kurt Haller possède un diplôme supérieur en Marketing de l'Université du Michigan.

- ▶ **Sylvie Rougé**, Directeur Marketing Produit. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Access Commerce en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources marketing produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- ▶ **Rémi Perrin**, Directeur des Services et du Support. Avant de cofonder la société Exsyde rachetée par Access Commerce en 2006, Rémi a occupé diverses fonctions de direction opérationnelle, commerciale et générale dans le service informatique, plus particulièrement dans les secteurs du logiciel et du conseil. Avant Exsyde, il avait déjà créé, en 1989 et 1994, deux sociétés, acquises l'une et l'autre par des grands groupes anglo-saxons. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité.
- ▶ **Lionel Chapurlat**, Directeur Marketing & Business Development d'Access Commerce depuis 2006, Lionel est responsable du marketing & de la communication du groupe, ainsi que des dossiers de développement, notamment à l'international. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- ▶ **Jérôme Amilhastre**, Directeur de la R&D Cameleon, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D Cameleon en 2006.
- ▶ **Roch de Sorbay**, VP Sales. Arrivé courant 2007 afin de prendre la direction des équipes de vente et d'avant-vente Access Commerce, Roch a exercé auparavant des fonctions d'encadrement commercial au sein de plusieurs éditeurs de logiciels anglo-saxons, notamment BMC Software et Informatica. Avec une expérience de 20 années dans la vente de solution logicielle à forte valeur ajoutée, Roch a pour objectif d'assurer une forte croissance de l'activité Cameleon en la renforçant notamment au sein des Grands Comptes.

Le rapport spécial sur les stock-options, présenté au sein de la partie 7.7 du présent document, reprend les dix plus gros salariés bénéficiaires de stock-options sur l'exercice.

2.1.2 Organisation juridique

L'organisation juridique du groupe Access Commerce est décrite au sein du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en partie 7.1. Les business units ISI et CEO ainsi que la Recherche et Développement Cameleon sont parties intégrantes d'Access Commerce SA. La business unit NAO est incluse au sein d'Access Commerce USA Inc.

2.1.3 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs d'Access Commerce, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Ce mélange apporte à l'équipe de Direction un équilibre entre réactivité à court terme et vision à long terme. Le Conseil d'Administration comprend également à ce jour deux membres indépendants et deux membres représentant l'actionnaire financier de référence de la Société. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique des deux membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs.

Les caractéristiques d'un administrateur indépendant d'Access Commerce correspondent aux six critères décrits par le Rapport Bouton (page 10) du 23 septembre 2002.

Jacques Soumeillan

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.1.

Françoise Asparre

Nommée le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.1.

Thibault de Bouville

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.1.

Philippe Gaillard

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Diplômé DECS, Philippe Gaillard est Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats Unis. Il fut également PDG et cofondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM). Précédemment, il a été PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Agissant sur un segment de marché complémentaire à celui d'Access Commerce et avec plus de 25 ans d'expérience dans l'Industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international.

Alain Di Crescenzo

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Alain Di Crescenzo, afin d'éviter un conflit d'intérêt lié à l'évolution de l'activité d'IGE XAO, a démissionné du Conseil d'Administration au début de l'année 2007.

Mike Sutton

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice Président de Mapics Inc, plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux USA et en Europe. Vivant dans le Sud Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration d'Access Commerce afin de partager son savoir faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA.

Seventure Partners représentée par Marion Aubry

Nommé le 8 décembre 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Arnaud Filhol

Nommé le 8 décembre 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Arnaud Filhol est Directeur de Participation de Seventure Partners.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 7.1.4.2 du présent document.

Les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et les taux de participation sont décrits dans le « Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société » présenté ci-après en partie 7.2.

2.2 Rémunérations des Membres du Conseil d'Administration

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont présentés dans les comptes consolidés présentés au sein de la partie 3.2 du présent document. En parallèle, le détail des stock-options attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix plus gros salariés bénéficiaires est présenté de la partie 7.7 du présent document au sein du rapport spécial prévu à cet effet. Aucune option n'a été exercée à ce jour.

2.3 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2008 est présenté ci-dessous :

+ 5 février 2008	Chiffre d'affaires annuel – Exercice 2007
+ 6 mars 2008	Résultat annuel - Exercice 2007
+ 30 avril 2008	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2008
+ 31 juillet 2008	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2008
+ 29 août 2008	Résultat semestriel - 1 ^{er} semestre 2008
+ 30 octobre 2008	Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2008
+ 30 janvier 2009	Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2008

2.4 Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

2.5 Conflits d'intérêts

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Chapitre 3 Finance

3.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€ Libellé	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	11,07	9,20	9,11
Marge brute	9,53	7,69	7,41
Frais de personnel	(6,75)	(6,51)	(5,41)
Résultat opérationnel courant	(0,03)	(1,73)	0,06
Résultat opérationnel	(0,03)	(1,79)	0,06
Résultat net	0,07	(1,76)	0,07

3.2 Comptes consolidés 2007

3.2.1 Bilan Actif

En €	Note	31/12/2007	31/12/2006
Ecarts d'acquisition	3.2.9.2	2 843 727	2 843 727
Immobilisations Incorporelles	3.2.9.1	948 436	415 388
Immobilisations Corporelles	3.2.9.3	348 349	379 087
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	3.2.9.4	69 819	46 077
Actif non courant		4 210 331	3 684 279
Stocks et en-cours	3.2.9.5		
Clients et Comptes rattachés	3.2.9.6	6 430 258	3 758 458
Autres Créances et Comptes de Régularisation	3.2.9.7	830 287	646 025
Trésorerie et dépôt à terme	3.2.9.8	3 318 598	4 993 951
Actif Courant		10 579 143	9 398 434
Total		14 789 474	13 082 713

3.2.2 Bilan Passif

En €	Note	31/12/2007	31/12/2006
Capital	3.2	2 893 781	2 849 639
Primes et réserves		3 075 757	4 804 632
Résultat consolidé		68 347	-1 762 032
Capitaux propres	3.2	6 037 885	5 892 239
Provisions pour Risques et Charges	3.2		6 960
Engagements de retraite	3.2	59 661	51 133
Emprunts et dettes financières à long terme	3.2	778 325	695 271
Autres dettes non courantes		188 049	173 000
Passif non courant		1 026 035	926 364
Provisions courantes	3.2	71 632	66 232
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	3.2	1 814 399	1 748 174
Autres dettes et Compte de Régularisation	3.2	5 616 963	4 070 018
Emprunts et dettes financières à court terme	3.2	222 560	379 686
Passif courant		7 725 554	6 264 110
Total		14 789 474	13 082 713

3.2.3 Compte de résultat

En €	Note	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	3.2	11 069 847	9 197 924
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-1 535 289	-1 503 802
Charges de personnel	3.2	-6 751 748	-6 512 720
Charges externes		-2 300 382	-2 581 298
Impôts et taxes		-265 357	-216 319
Dotations nettes aux amortissements		-174 829	-153 438
Dotations nettes aux provisions		-130 632	-35 949
Autres produits et charges d'exploitation	3.2	53 168	78 205
Résultat opérationnel courant		-35 222	-1 727 397
Autres produits et charges opérationnels	3.2		-66 556
Résultat opérationnel		-35 222	-1 793 953
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		131 609	83 769
Coût de l'endettement financier net	3.2	-29 073	-44 591
Coût de l'endettement financier		102 536	39 178
Autres produits et charges financiers		1 033	-7 257
Impôts sur les résultats	3.2		
Résultat Net des entreprises intégrées		68 347	-1 762 032
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat Net de l'ensemble consolidé		68 347	-1 762 032
Part des intérêts minoritaires			
Résultat Net Part du Groupe		68 347	-1 762 032
Résultat par action	3.2	0,01	-0,15
Nombre d'actions		11 575 124	11 398 556
Résultat par action dilué	3.2	0,01	-0,18

3.2.4 Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Bénéfice net	68	-1 762
Amortissements et provisions	182	63
Variation des impôts différés		0
Plus ou moins-value de cession	-1	38
Variation des écarts de conversion		
Charges et produits calculés liés aux stock-options	99	16
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	-115	-71
Capacité d'autofinancement	233	-1 716
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 106	1 562
Flux de trésorerie liés à l'activité	-873	-154
Acquisitions d'immobilisations	-610	-479
Cession d'immobilisations	10	17
Incidence des variations de périmètre		-261
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-599	-723
Variations des emprunts & subventions remboursables	-172	-190
Augmentation de capital	-10	3 537
Augmentation des autres fonds propres		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-182	3 347
Incidence des variations des taux de change	-19	-7
Variation de trésorerie	-1 673	2 462
Trésorerie ouverture	4 990	2 529
Trésorerie clôture	3 317	4 990

Les trésoreries d'ouverture et de clôture présentées ci-dessus font apparaître, à la date donnée, la trésorerie figurant à l'actif du bilan (3 319 K€ au 31 décembre 2007), soit les VMP et les disponibilités, moins les concours bancaires courants (découverts et ICNE) figurant au passif du bilan au sein des emprunts et dettes financières (2 K€ au 31 décembre 2007).

3.2.5 Variation des capitaux propres consolidés

En €	Capital	Primes & réserves	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total Capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2006	2 216 777	882 274	73 459		3 172 510
Augmentation de capital	632 862	3 371 394			4 004 256
Obligations Remboursables en Actions		467 500			467 500
Affectation résultat de l'exercice précédent		73 459	-73 459		0
Résultat de l'exercice			-1 762 032		-1 762 032
Variation de l'écart de conversion		64 672			64 672
Paiements fondés sur des actions		16 324			16 324
Ecarts de conversion sur compte courant Access Commerce Inc		-70 990			-70 990
Situation au 31 décembre 2006	2 849 639	4 804 633	-1 762 032		5 892 240
Augmentation de capital					0
Obligations Remboursables en Actions	44 142	-54 142			-10 000
Affectation résultat de l'exercice précédent		-1 762 032	1 762 032		0
Résultat de l'exercice			68 347		68 347
Variation de l'écart de conversion		102 721			102 721
Paiements fondés sur des actions		99 284			99 284
Ecarts de conversion sur compte courant Access Commerce Inc		-114 708			-114 708
Situation au 31 décembre 2007	2 893 781	3 075 756	68 347		6 037 884

Les primes et réserves sont constituées, au 31/12/2007, de :

➤ Prime d'émission	3 997 923 €
➤ Paiements fondés sur des actions.....	427 921 €
➤ Autres réserves et reports à nouveaux.....	- 1 350 089 €

Les augmentations de capital intervenues en 2007 suite au remboursement des obligations remboursables en action sont décrites au sein de la partie 3.2.10.1.

3.2.6 Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

3.2.6.1 Présentation générale d'Access Commerce SA

Access Commerce SA est une société anonyme de droit français, publiant ses états financiers en euro.

Access Commerce est un éditeur international de logiciels e-commerce et configurateur.

Grâce à Cameleon Commerce Suite, Access Commerce aide les entreprises à vendre leurs produits et services à travers tous leurs canaux, tels que centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, franchisés, internet. Ses logiciels permettent de centraliser, rationaliser, enrichir et diffuser l'information produit. Ils permettent également d'automatiser et de simplifier les étapes clés du processus de vente d'offres complexes : navigation assistée dans les catalogues électroniques et aide à la vente, configurateur de produits et de services, gestion des tarifs et des promotions, gestion des devis et génération de propositions, gestion des commandes. En utilisant Cameleon, les employés, les partenaires commerciaux et les clients de l'entreprise éliminent les erreurs et les activités sans valeur ajoutée, réduisent les temps de cycle et améliorent la satisfaction client. Ceci entraîne une augmentation du chiffre d'affaires et une réduction du coût des ventes et des opérations.

Parmi ses clients, Access Commerce compte APICIL, Aprolis, Bouygues, CTB Inc., Descours & Cabaud, Eaton Corp., Franciflex, Gedimat, Heuliez Bus (Groupe Iveco), Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Manutan, Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires (MGET), Pages Jaunes, PCM

Pompes, Perkins, Saint-Gobain, Schneider Electric, SDMO, SFR, Socomec, Sonepar, Sud-Ouest Mutualité, ThyssenKrupp, et X-Rite.

Access Commerce dispose d'une couverture mondiale au travers de ses filiales et agences (Toulouse, Paris, Lyon, Chicago). Access Commerce est cotée sur Euronext segment C et bénéficie de la qualification Anvar d'entreprise innovante.

Cameleon est une marque déposée d'Access Commerce. Tous les autres noms de sociétés et de produits cités appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Pour plus d'information : www.access-commerce.com.

3.2.6.2 Principes comptables

Les conventions et principes comptables retenus au 31 décembre 2007 sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour l'exercice précédent et sont conformes aux normes IFRS.

Les révisions des normes IFRS publiées et adoptées par l'Union Européenne sont appliquées depuis leur entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Les normes pour lesquelles le Groupe est concerné, sont les suivantes :

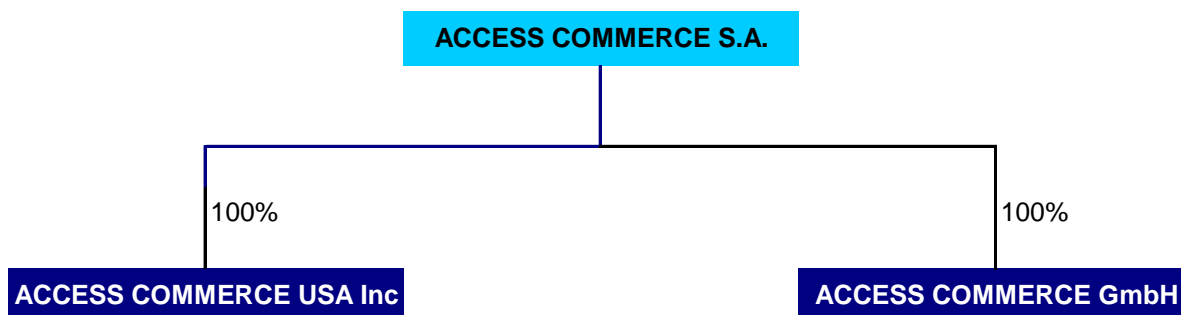
- + IAS 21 révisée « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » – amendements relatifs à l'investissement net dans une entité étrangère.
- + IAS 39 révisée « Instruments financiers, comptabilisation et évaluation » – couverture des flux de trésorerie au titre des transactions intra-groupe.

Les autres révisions sont non applicables au Groupe et aucune norme ou révision de norme applicable par anticipation n'a été retenue à la clôture au 31 décembre 2007.

3.2.6.3 Comptes consolidés

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés 2007 le 4 mars 2008. Ils ne seront définitifs qu'après approbation par l'AGOA devant se tenir au cours deuxième trimestre 2008.

Au 31 décembre 2007, l'organigramme du groupe Access Commerce était le suivant :



La société canadienne Access Commerce Inc. a été mise en sommeil au cours de l'exercice 2003. La société allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. La société Exsyde a été absorbée le 2 janvier 2007 dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine (cf partie 3.2.8.2).

3.2.6.4 Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

3.2.6.5 Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Access Commerce sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- + en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- + en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de la filiale Access Commerce USA Inc. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- + tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- + les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

L'amendement IAS 21 requiert que les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger, soient enregistrées en capitaux propres sans considération de la devise dans laquelle l'élément est libellé. Cet amendement a eu 115 K€ d'impact sur les comptes au 31/12/2007.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- + Licences, Brevets..... 1 à 4 ans

e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères de la norme IAS 38. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- + Frais de développement 10 ans

f. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 3.2.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en marge opérationnelle.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- + Installations générales, agencements 10 ans
- + Matériel de bureau et informatique 1 à 10 ans

h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de crédit-bail

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe précédent).

j. Stocks et en-cours de production de services

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. L'évaluation des travaux en cours est effectuée en prix de revient en tenant compte des jours de production de service valorisés en fonction d'un taux horaire moyen. La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

k. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

l. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers**Actifs détenus jusqu'à échéance**

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

m. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

n. Actions propres

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2006, ni ne détient au 31 décembre 2007, d'action propre.

o. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

p. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

q. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite rétrospective, est comptabilisé au passif du bilan. Les modalités de calcul sont détaillées en partie 3.2.10.2. Ces engagements des filiales ont été déterminés selon la convention française appliquée par Access Commerce et non selon la législation en vigueur dans les pays respectifs.

r. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- + Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- + Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- + Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.
- + Les ventes de marchandises sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition, pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.

s. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 1/3 pour la société mère.

t. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- + des frais de restructuration ;
- + des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- + des dépréciations non courantes de goodwill et d'actifs.

3.2.7 Evénements caractéristiques de la période

Le chiffre d'affaires d'Access Commerce s'élève à 11,07M€ sur l'exercice 2007, contre 9,20M€ sur l'exercice 2006. Grâce à l'acquisition de clients comme Air Liquide, Apicil, Pages Jaunes, SFR, Legrand ou CBT Inc., l'activité Cameleon est en forte croissance (+28%), principalement du fait de l'essor des ventes de licences, en progression de 66% sur l'ensemble de l'année. Cette croissance s'explique notamment par un fort effet volume : le nombre d'affaires signées augmente de façon significative, avec notamment une part prépondérante prise par les ventes dans les secteurs des services, de la distribution et des télécommunications. Ces secteurs représentent aujourd'hui presque 50% des ventes de licences et constituent le vecteur de croissance stratégique d'Access Commerce. La société a aussi bénéficié d'un effet prix positif : notamment, le montant de l'affaire moyenne auprès des nouveaux clients est en forte progression en 2007 par rapport à 2006 à 160K€.

Les ventes de licences et de maintenance ont représenté 72% du chiffre d'affaires du groupe.

Le résultat net représente un profit de 0,07M€ en 2007 contre une perte de 1,76M€ l'année précédente. Le point mort est resté stable en 2007 par rapport à 2006. La mise en place d'une force de frappe marketing et vente permettant la pénétration des nouveaux marchés que sont les services, le secteur des assurances et de la distribution, initiée en 2006, a porté ses fruits en 2007. En parallèle, le programme d'investissement lié au programme Cameleon NextGen s'est poursuivi sur l'exercice.

3.2.8 Informations relatives au périmètre de consolidation

3.2.8.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 est présenté ci-dessous.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Access Commerce	S.A.	2 893 781,00	EUR	Labège	Société mère	
Access Commerce	Inc.	490 000,00	CAD	Montréal	100,00	100,00
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100,00	100,00
Access Commerce USA	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100,00	100,00

3.2.8.2 Informations permettant la comparabilité des comptes

a. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

La société Exsyde est sortie du périmètre de consolidation le 1^{er} janvier 2007. Elle a été absorbée par la société Access Commerce SA le 2 janvier 2007 dans le cadre d'une opération de transmission universelle de patrimoine.

b. Informations relatives aux changements comptables

Néant.

3.2.9 Principaux postes de l'Actif du bilan

3.2.9.1 Immobilisations Incorporelles

En €					
Brut	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2007
Logiciels	14 055	10 679	4 794	-629	19 312
Droit au bail	5 838			-615	5 223
Dépenses de R&D immobilisées	400 095	543 963			944 058
Total	419 988	554 642	4 794	-1 244	968 593

Les logiciels correspondent à des licences d'applications de gestion.

En €					
Amortissements	Valeur au 31/12/2006	Dotations	Reprise	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2007
Logiciels	4 600	4 553	819	-334	8 000
Droit au bail					0
Dépenses de R&D immobilisées		12 156			12 156
Total	4 600	16 709	819	-334	20 156

Le projet de développement NextGen, portant sur le développement d'une nouvelle génération de moteurs de configuration visant à être intégrés dans la suite Cameleon, a démarré en début d'année 2006 et fait l'objet d'une aide ANVAR. Ce projet a fait l'objet d'une immobilisation des frais de développement pour un montant de 400 095 € sur l'exercice 2006 et de 543 963 € sur l'exercice 2007. Les dépenses de recherche et développement NextGen sont amorties depuis le 15 novembre 2007 sur une durée de 10 ans.

3.2.9.2 Ecarts d'Acquisition

En €				
Brut	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Access Productique	123 052			123 052
A.I.S. (Access Commerce Vancouver)	149 751			149 751
T.D.V.	875 000			875 000
Tekora	496 785			496 785
Exsyde	1 199 139			1 199 139
Total	2 843 727	0	0	2 843 727

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit, en valeur nette, entre les deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) que sont l'activité Cameleon et l'activité Intégration :

- + UGT Cameleon2 801 K€
- + UGT Intégration43 K€

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre :

- + la somme des cash flow futurs actualisés ;
- + la valeur de revente des actifs concernés.

Il apparaît à ce jour que la valeur de marché de l'UGT Cameleon (établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société, après retraitement de la valeur de l'UGT ISI) fait ressortir une valeur de marché pour l'UGT Cameleon en accord avec la valeur nette comptable des écarts d'acquisition concernés. Il est aussi précisé que l'activité Exsyde est intégrée au sein de l'UGT Cameleon.

3.2.9.3 Immobilisations Corporelles

En €					
Brut	Valeur au 31/12/2006	Augmen-tation	Dimi-nution	Ecart de Conversion	Valeur au 31/12/2007
Installations Générales, Agencements	252 264	4 830		-3 450	253 644
Matériel Informatique	935 373	205 593	118 503	-9 289	1 013 174
Mobilier	339 264	716			339 980
Total	1 526 901	211 139	118 503	-12 739	1 606 798
Dont matériel acquis en location financière	663 296	100 000			763 296
Dont mobilier acquis en location financière	118 121				118 121

En €					
Amortissements	Valeur au 31/12/2006	Dotations	Reprise	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2007
Installations Générales, Agencements	115 048	22 361			137 409
Matériel Informatique	780 785	89 663	39 453	-1 479	829 517
Mobilier	251 980	44 441		-4 896	291 525
Total	1 147 814	156 465	39 453	-6 375	1 258 451
Dont matériel acquis en location financière	574 356	77 468			651 824
Dont mobilier acquis en location financière	118 121	0	0		118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

3.2.9.4 Autres actifs financiers courants et non courants**a. Détail des titres de participation**

En €					
Brut	Valeur au 31/12/2006	Augmen-tation	Dimi-nution	Valeur au 31/12/2007	Pourcentage de détention
Clipack	75 006			75 006	< 1%
Tekora	4 000			4 000	17,20%
Provisions s/ titres participation	-75 006			-75 006	
Prêts et autres créances	42 076	32 058	8 315	65 818	NA
Total	46 076	32 058	8 315	69 818	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.

b. Actifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2007	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	69 819		69 819			
Actifs financiers non courants	69 819	0	69 819	0	0	0
Stocks et en-cours						
Clients et Comptes rattachés	6 430 258			6 430 258		
Autres Créances et Comptes de Régularisation	830 287			830 287		
Equivalents de trésorerie	2 536 135	2 536 135				
Trésorerie	782 463	773 906				8 557
Actifs financiers courants	10 579 143	3 310 041	0	7 260 545	0	8 557
Total Actifs financiers	10 648 962	3 310 041	69 819	7 260 545	0	8 557

3.2.9.5 Stocks et En-cours

En €	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Stocks de Marchandises	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Les stocks de marchandises correspondent principalement à des licences et à du matériel informatique.

3.2.9.6 Clients et Comptes Rattachés

a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Clients	5 913 533		5 913 533	3 683 822
Clients, Effets à Recevoir	508		508	0
Clients douteux	186 279	161 530	24 749	15 900
Clients, Factures à Etablir	491 468		491 468	58 736
Total	6 591 788	161 530	6 430 258	3 758 458

b. Variation des provisions sur créances

En €	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	111 177	61 103	8 750		-2 000	161 530
Total provisions	111 177	61 103	8 750	0	-2 000	161 530

c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Non Echus	Echus		
			- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Clients	5 913 533	5 265 904	647 628		
Clients, Effets à Recevoir	508	508			
Clients douteux	24 749			24 749	
Clients, Factures à Etablir	491 468	491 468			
Total	6 430 258	5 757 880	647 628	24 749	

3.2.9.7 Autres Créances et Comptes de Régularisation

En €	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Fournisseurs débiteurs		0	0	0
Personnels et Comptes Rattachés	2 500	0	2 500	9 100
Organismes Sociaux		0	0	0
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	228 444	0	228 444	153 504
Etat, Impôts Différés		0	0	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	143 640	0	143 640	156 188
Débiteurs Divers	39 778	0	39 778	29 118
Charges constatées d'avance	415 925	0	415 925	298 113
Charges à étaler sur Obligations		0	0	2
Total	830 287	0	830 287	646 025

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

3.2.9.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €	Juste valeur 31/12/2007	Juste valeur 31/12/2006
Fructifonds (BPOP)	66 956	64 470
Natexis sécurité (BPOP)	106 272	715 503
Sogemonevalor (SG)	54 567	52 638
Dépôts à terme (BPOP)	1 200 000	1 500 000
Dépôts à terme (SG)	1 108 340	1 852 414
Disponibilités	782 463	808 926
Autres		
Total	3 318 598	4 993 951

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- + BPOP - Echéance 09/01/2008, taux 4.43 % 600 K€
- + BPOP - Echéance 02/03/2008, taux 4.50 % 600 K€
- + SG – sans échéances, taux 4.50 % 1 108 K€

3.2.10 Principaux postes du Passif du bilan

3.2.10.1 Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2007 de 11 575 124 actions de 0,25 € :

- + Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2007 11 398 556

- + Actions issues du remboursement des ORA Exsyde 176 568
- + Nombre d'actions au 31 décembre 2007..... 11 575 124

Au 30 mai 2007, la première moitié des ORA Exsyde a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 102 365 actions nouvelles de 0.25 € de valeur nominale. Au 30 novembre 2007, la deuxième moitié des ORA Exsyde a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 74 203 actions nouvelles de 0.25 € de valeur nominale. Ces ORA sont décrites au sein de la partie 3.2.10.1.b.

b. Capital potentiel

Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Total
Date de l'AGE	28/06/02	31/03/03	09/04/04	09/04/04	30/06/06	20/06/07	01/06/05	
Date d'attribution C.A. Directoire	26/07/02	22/04/03	17/06/04	17/06/04	27/10/06	06/12/07	06/12/07	
Nbre de stock options attribuées	240 401	787 805	60 600	259 623	370 000	420 000	0	2 138 429
Nbre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0	0	0	200 000	200 000
.nbre destiné aux mandataires	76 154	362 230	0	155 641	205 000	190 000	160 000	1 149 025
.nbre destiné aux 10 salariés non mandataires les mieux allotis	92 435	296 632	60 600	103 980	165 000	230 000	40 000	988 647
Date d'expiration	26/07/08	22/04/09	17/06/10	17/06/10	27/10/12	06/12/13	N/A	
Prix souscription en €	1,88	0,96	1,08	1,08	1,33	0,85	0,00	
Nbre actions souscrites	0	0	0	0	0	0	0	0
Nbre stock options ou actions gratuites annulées	85 982	128 994	0	151 447	0	0	0	366 423
Options de souscription restantes	154 419	658 811	60 600	108 176	370 000	420 000	200 000	1 972 006

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées ;
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées ;
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock options 6, 7, 8 et 10 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- Les conditions d'allotissement du plan 9 étaient relatives, pour 42% des stock-options concernées, aux performances opérationnelles du groupe sur l'exercice 2004 et pour les 58% restant aux performances de l'exercice 2005. A ce jour, et de façon définitive, 108 176 options ont été alloties et 151 447 options ont été annulées.
- La période d'allotissement (« de vesting ») du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan. Les 30% restant seront alloties en fonction de la réalisation d'une condition relative au changement de contrôle majoritaire de la société.
- La période d'allotissement (« de vesting ») du plan 12 est de deux années.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel

linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Access Commerce lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du conseil d'administration;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% de la moyenne des cours cotés de l'action Access Commerce lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 35% pour les plans 8 et 9 et 40% pour le plan 10;
- Taux sans risque : 3%.

Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En exécution de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 9 avril 2004, le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a procédé à l'émission de 375 000 BSA, réservés au profit de quatre managers d'Access Commerce.

Les principales caractéristiques de ces BSA sont :

- 1 BSA donne le droit de souscrire 1 action nouvelle de la société Access Commerce à un prix de 1,70 €.
- Les BSA sont cessibles et négociables, mais ne sont pas cotés.
- Les BSA sont exerçables pendant une période expirant le 31 mars 2008. A l'expiration de cette période, les BSA non exercés seront caducs de plein droit.
- La quotité de BSA exerçable sera déterminée par les modalités d'une éventuelle prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007 ou, en l'absence d'une prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007, par la moyenne des cours d'Access Commerce sur les 12 mois précédant le 30 septembre 2007.
- Les actions nouvelles émises lors de l'exercice des BSA seront soumises à toutes les dispositions statutaires et porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel les BSA auront été exercés et l'augmentation de capital correspondante réalisée ; ces actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations au Nouveau Marché d'Euronext Paris SA.

Les caractéristiques précises de ces BSA sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 13 avril 2004 (visa numéro 04-269) pouvant être consultée sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org ou sur le site access-commerce.com.

Le conseil d'administration du 6 décembre 2007 a constaté la caducité des bons de souscription autonomes émis en 2004, les conditions d'exercice prévues lors de l'émission n'ayant pas été remplies. Ces bons sont caducs depuis le 30 septembre 2007.

BSA et ORA « Exsyde »

L'acquisition d'Exyde en avril 2006 avait donné lieu aux émissions suivantes :

- 46 750 ORA qui pouvaient donner lieu, sous condition, à l'émission de 203 261 actions Access Commerce. Au 30 mai 2007, la première moitié des ORA a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 102 365 actions nouvelles. Au 30 novembre 2007, la seconde moitié des ORA a été partiellement remboursée et a donné lieu à l'émission de 74 203 actions nouvelles ;
- 467 500 BSA qui pouvaient donner lieu, sous condition, à l'émission de 203 261 actions Access Commerce. Au jour de l'arrêté des comptes, la totalité des BSA Exsyde sont devenus caducs.

Impact de la norme IFRS 2

L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel d'Access Commerce est de :

- -97 K€ en 2005
- -16 K€ en 2006
- -99 K€ en 2007

3.2.10.2 Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								
Provisions pour R & C								
IDR	51 133	8 528						59 661
Provisions non courantes	51 133	8 528						59 661
Risque prud'homal	6 960	20 000						26 960
Autres		41 000						41 000
Restructuration	66 232		62 560					3 672
Provisions courantes	73 192	61 000	62 560					71 632
Total provisions	124 325	69 528	62 560					131 293

Au 31 décembre 2007, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après.

- Plusieurs provisions pour risque prud'homal pour 27 K€, faisant suite aux restructurations intervenues au cours des exercices 2002, 2003 et 2007.
- Une provision pour restructuration de 4 K€ correspondant aux frais engendrés par la fermeture de la filiale allemande Access Commerce GmbH.
- Une provision pour risque de 41 K€ concernant un litige client.
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 60 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

- Age retraite 60 ans
- Droits acquis lors du départ Convention Collective SYNTEC
- Table de mortalité TV 88-90 et TD 88-90
- Taux de charges patronales 25 %
- Taux d'actualisation 4,61 %
- Taux de progression des salaires 2 %
- Taux de turn over 16 %

Pour les sociétés étrangères, le Groupe n'a pas d'engagement significatif en matière de financement des retraites des salariés.

3.2.10.3 Impôts Différés

L'impact des impôts différés a été pour l'ensemble des sociétés du Groupe, neutralisé dans le compte de résultat de l'exercice 2007. La preuve de l'impôt est présentée en partie 3.2.11.8.

3.2.10.4 Autres passifs financiers courants et non courants

En €	31/12/2007	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	778 325				778 325	
Passifs financiers non courants	778 325	0	0	0	778 325	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	1 814 399			1 814 399		
Autres dettes et Compte de Régularisation	5 616 963			5 616 963		
Emprunts et dettes financières à court terme	222 560				222 560	
Passifs financiers courants	7 653 922	0	0	7 431 362	222 560	0
Total Passifs financiers	8 432 247	0	0	7 431 362	1 000 885	0

3.2.10.5 Détail des emprunts et dettes financières

En €	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007	Court terme	Long terme
ANVAR	0,0%	350 000	150 000		500 000		500 000
CODEX	0,0%	102 141		40 141	62 000	62 000	
Société Générale (Emprunt)	4,9%	108 238		108 238	0		
BPOP (Emprunt)	5,1%	47 581		25 402	22 179	22 179	
BPOP (Emprunt)	4,0%		31 000	6 673	24 327	7 564	16 763
Sparkasse (Emprunt)	6,7%	78 515		64 736	13 779	13 779	
Dettes financières S.A.P GmbH	5,0%	283 764		60 503	223 261	48 000	175 261
Découverts bancaires	4,2%		5		5	5	
Intérêts Courus et agios	2 à 6%	3 490	1 500	3 490	1 500	1 500	
Dépôts et cautionnement reçus		10 960	29 918		40 878	14 356	26 522
Locations financières		90 270	100 000	77 314	112 956	53 178	59 781
Total		1 074 958	312 423	386 497	1 000 884	222 561	778 326

Les avances conditionnées sont composées :

- ▶ d'une avance ANVAR accordée pour un montant de 650 K€. Un premier versement de 350 K€ a été effectué sur le premier semestre 2006, un deuxième de 150 K€ sur le premier semestre 2007, le solde devant être versé en 2008.
- ▶ d'une avance du CODEX qui a été concédée lors de la création de la filiale implantée au Canada.

3.2.10.6 Autres Dettes et Comptes de régularisation

En €		
Libellé	Brut au 31/12/2007	Brut au 31/12/2006
Dettes sociales	1 254 965	1 101 499
Dettes fiscales	998 480	635 178
Dettes diverses d'exploitation	43 782	43 391
Produits constatés d'avance	3 319 736	2 289 950
Clients créditeurs		
Autres dettes diverses		
Total	5 616 963	4 070 018

Les produits constatés d'avance comprennent les produits constatés d'avance sur les revenus de maintenance.

3.2.11 Principaux postes du Compte de résultat

3.2.11.1 Information sectorielle par secteur d'activité

Le groupe Access Commerce est organisé autour de deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), à savoir l'activité Cameleon et l'activité Intégration. L'activité Cameleon comprend les ventes de licences, services et maintenance liées à la gamme des produits Cameleon. L'activité Intégration regroupe l'ensemble des licences, services et maintenance liés aux solutions informatiques (ERP, PDM, CAO) revendues et implémentées par Access Commerce chez ses clients.

La répartition du chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation par UGT sont présentés ci dessous :

En K€	Cameleon	Intégration	Groupe
Chiffre d'affaires	7 811	3 259	11 070
Résultat opérationnel	345	-380	-35
Coût de l'endettement financier			103
Autres produits et charges financiers			1
Impôts et taxes			0
Amortissement des écarts d'acquisition			
Résultat net			68

Les écarts d'acquisition sont répartis par UGT à la partie 3.2.9.2. Pour les autres postes d'actif et de passif, Access Commerce n'est pas en mesure de procéder à l'affectation par UGT.

3.2.11.2 Information sectorielle par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Amérique du Nord	1 652	1 067
Europe	9 418	8 131
Total	11 070	9 198

3.2.11.3 Charges de personnel

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Charges salariales	4 587	4 590
Charges sociales	2 165	1 923
Total	6 752	6 513

3.2.11.4 Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- + des produits de cession d'immobilisations corporelles cédées pour3 K€
- + des annulations de soldes fournisseurs devenus sans objet pour 38 K€
- + des annulations de règlements clients non affectés pour 38 K€
- + des annulations de charges à payer devenues sans objet pour7 K€
- + des régularisations diverses pour..... ..3 K€
- + des gains de change sur les opérations commerciales pour5 K€

3.2.11.5 Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- + des régularisations diverses pour..... ..3 K€
- + des pertes de change sur les opérations commerciales pour 23 K€
- + des annulations de provisions devenues sans objet pour..... 15 K€

3.2.11.6 Autres charges opérationnelles

Néant

3.2.11.7 Coût de l'endettement financier

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts sur emprunts	-34	-31
Intérêts bancaires	-5	-13
Pertes de change	-14	-3
Revenus financiers sur placements	143	87
Gains de change	14	0
Total	104	40

3.2.11.8 Impôt sur les Sociétés**a. Impôt**

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au delà, car la probabilité d'utiliser ces reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

En K€	31/12/2007
Libellé	
Résultat avant impôts	68
Charge d'impôt théorique	23
Charge d'impôt réel	0
Ecart sur l'impôt	23
Différences temporaires	10
Différences permanentes	30
Crédit Impôt Recherche	76
Consommation report déficitaire France	23
Augmentation report déficitaire Etranger	-116
Total	23

b. Déficits reportables

En K€ Libellé	Durée	31/12/2007	31/12/2006
Access Commerce SA			
Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	19 908	19 688
EXSYDE SAS			
Déficit reportable en KEUR	indéfiniment		287
Access Commerce Inc. Canada			
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 6 ans	0	0
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 5 ans	0	0
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 4 ans	0	172
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 3 ans	172	0
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 2 ans	0	147
Déficit reportable en KCAD (fédéral)	sur 1 an	147	224
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 6 ans	224	8
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 5 ans	8	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 4 ans	0	172
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 3 ans	172	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 2 ans	0	147
Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 1 an	147	296
Access Commerce GmbH			
Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 264	2 092
Access Commerce Inc. USA			
Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	410	
Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	606	410
Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	236	606

3.2.12 Informations diverses**3.2.12.1 Chiffres clés des Comptes Sociaux d'Access Commerce SA**

En € Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	10 397 208	7 888 908
Résultat d'exploitation	18 447	-1 107 995
Résultat financier	70 196	-855 239
Résultat courant avant impôts	88 644	-1 963 233
Résultat net	316 728	-1 958 305

3.2.12.2 Effectif

Au 31 décembre 2007, la répartition géographique des effectifs d'Access Commerce est la suivante :

Equivalent Temps Plein	31/12/2007	31/12/2006
Opération Europe	75	89
Opération Amérique du Nord	11	10
Total	86	99

3.2.12.3 Frais de Recherche et Développement

En K€		
Nature	31/12/2007	31/12/2006
Frais de Recherche et Développement	1 673	1 762
Chiffre d'Affaires	11 070	9 198
% sur le Chiffre d'Affaires	15,1%	19,2%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon.

3.2.12.4 Résultat par Action

En €		
Nature	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net part du groupe	68 347	-1 762 032
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 474 611	9 918 492
Ajustement pour effet dilutif	261 463	0
Total	11 736 074	9 918 492
Résultat par action non dilué	0,01	-0,18
Résultat par action dilué	0,01	-0,18

3.2.13 Engagements hors bilan**3.2.13.1 Engagements Reçus**

Une convention de garantie de passif d'un montant de 1 120 K€ a été signée au moment de l'acquisition de la société Exsyde.

3.2.13.2 Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Bail Labège	373	320	53	
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	26		26	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	22	22		
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la SG	27	27		
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	223	48	175	
CORHOFI - garantie sur le capital restant dû (contrat de location du client X)	22	22	0	
Total	693	439	254	0

De plus :

- ▶ Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,4 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- ▶ Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés d'Access Commerce pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 5 414 heures.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 17 véhicules	131	72	59	
Contrat de location de l'installation téléphonique	59	24	35	
Total	190	96	94	

Cette présentation n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

3.2.14 Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

3.2.14.1 Risques de change

La devise de facturation en 2007 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. Sur l'exercice 2007, hors intercos, Access Commerce SA a facturé environ 410 milliers de dollars américains et Access Commerce Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 1 899 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé d'Access Commerce aux variations des taux de change €/USD.

En K€	31/12/2007
Actifs	686
Passifs	226
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	460
Taux de change de clôture (€/US\$)	1,472
Position nette	313
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	3

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$. En 2007, la société a couvert son risque de change pour un montant de 337 KUS\$ en effectuant des achats d'options de change. L'impact sur le résultat au 31 décembre 2007 s'évalue à 8 K€.

3.2.14.2 Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2007, les emprunts contractés par Access Commerce l'ont été en euros, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

3.2.14.3 Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. De plus, Access Commerce ne possède aucune action auto détenue. Le risque action n'est donc pas significatif.

3.2.14.4 Risques de liquidité

La Société considère ne pas être soumise au risque de liquidité (au sens de la recommandation AMF pour la rédaction des documents de référence 2005).

3.2.15 Informations sur les parties liées

3.2.15.1 Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2007				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324	22 500	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680	8 800	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	78 404		16 700	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2007 ont été versées au début de l'exercice 2008. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2007 à l'exception de Monsieur Mike Sutton qui a réalisé une mission de consulting pour la société pour un montant de 4K€.

En €		2006				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	Salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324		5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680		2 739
de Bouville	Thibault	Administrateur	69 480	4 500	5 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2006 ont été versées au début de l'exercice 2007. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2006. Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2006.

En €		2005				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	Président du Directoire		106 200	4 200	5 265
Asparre	Françoise	Membre du Directoire		84 000	2 000	3 424
de Bouville	Thibault	Membre du Directoire	67 354	5 400	4 200	3 320

Les rémunérations variables de l'exercice 2005 ont été versées au début de l'exercice 2006.

Les trois membres du Conseil bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés d'Access Commerce SA et portant sur 1% des rémunérations brutes. Les trois membres du Conseil d'Administration ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 3.2.10.1.b De plus, Monsieur Soumeillan a bénéficié, en 2007, dans le cadre des plans 11 et 12, de l'attribution de 125 000 options et 70 000 actions gratuites, Madame Asparre de 40 000 actions gratuites, et Monsieur de Bouville de 65 000 options et 50 000 actions gratuites. De plus, Monsieur Soumeillan a bénéficié, en 2006, dans le cadre du plan 10, de l'attribution de 100 000 options, Madame Asparre de 20 000 options, et Monsieur de Bouville de 80 000 options. Aucune attribution de stock-options n'est intervenue au bénéfice des administrateurs sur l'année 2005.

3.2.15.2 Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

3.2.15.3 Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration a prévu, en cas de révocation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- ▶ Monsieur Jacques Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, se verra attribuer une indemnité versée sur la base de ses quinze derniers mois d'appointements bruts ;

- ▶ Madame Françoise Asparre, en cas de rupture de son mandat social et de son contrat de travail, se verra attribuer une indemnité de licenciement fonction de son ancienneté majorée forfaitairement de 5 mois d'appointements bruts.

3.2.15.4 Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2007. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 3.2.10.5 dans le détail des emprunts et dettes financières.

3.2.15.5 Relations inter-compagnies

Les soldes des comptes courants dans les comptes d'Access Commerce SA au 31/12/2007 sont les suivants :

Comptes courants	Solde
Access Commerce Inc.	1 283 510
Access Commerce Gmbh	3 686 340

Les montants des ventes entre les différentes filiales ont été les suivants durant l'exercice :

Ventes	AC SA	AC Inc.
Access Commerce SA		116 954
Access Commerce Inc.	387 684	

Les intérêts de comptes courants se sont élevés pour l'année 2007 à :

Intérêts	AC Inc.	AC Gmbh
Access Commerce SA	47 787	175 314

3.2.16 Evénements postérieurs

Néant.

3.3 Données consolidées 2005 et 2006 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- ▶ Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 24 et 83 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'AMF en date du 31 mai 2007, sous le numéro D07-529.
- ▶ Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 19 et 79 du document de référence de l'exercice 2005 déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2006, sous le numéro D.06-0319.
- ▶ Les informations financières de l'exercice 2006 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2006 présentées en partie 7.1 du document de référence 2006, déposé auprès de l'AMF en date du 31 mai 2007.
- ▶ Les informations financières de l'exercice 2005 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2005 présentées en partie 7.1 du document de référence 2005, déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2006.

Ces documents sont disponibles sur le site web d'Access Commerce : www.access-commerce.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

3.4 Informations sur le chiffre d'affaires

3.4.1 Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé d'Access Commerce sur les exercices 2006 et 2007.

En M€	Chiffre d'Affaires					
	2007		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 ^{er} trimestre	2,58	23,3%	2,24	24,3%	2,14	23,5%
2 ^{ème} trimestre	2,70	24,4%	2,59	28,2%	2,44	26,8%
3 ^{ème} trimestre	2,37	21,3%	1,84	20,0%	1,81	19,9%
4 ^{ème} trimestre	3,43	31,0%	2,52	27,5%	2,73	30,0%
Total	11,07	100,0%	9,20	100%	9,11	100,0%

3.4.2 Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple : APICIL, Aprolis, Bouygues, CTB Inc., Descours & Cabaud, Eaton Corp., Franciflex, Gedimat, Heuliez Bus (Groupe Iveco), Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Manutan, Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires (MGET), Pages Jaunes, PCM Pompes, Perkins, Saint-Gobain, Schneider Electric, SDMO, Socomec, Sonepar, Sud-Ouest Mutualité, ThyssenKrupp, et X-Rite.

3.4.3 Dépendance vis-à-vis de la clientèle

Access Commerce considère ne pas avoir de dépendance significative vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients donné.

- ▶ En 2007, le premier client de la société a représenté 5% du chiffre d'affaires consolidé de la société, les cinq premiers clients 20%, les dix premiers clients 34% et les vingt premiers clients 52% du chiffre d'affaires consolidé.
- ▶ En 2006, le premier client de la Société a représenté 7% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 21%, les dix premiers 33% et les vingt premiers clients 46% du chiffre d'affaires consolidé.
- ▶ En 2005, le premier client de la Société a représenté 5% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 19%, les dix premiers 30% et les vingt premiers clients 43% du chiffre d'affaires consolidé.

3.4.4 Revenus de maintenance

Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 33% du chiffre d'affaires en 2007, 40% du chiffre d'affaires en 2006 et 40% du chiffre d'affaires en 2005.

3.5 Autres informations

3.5.1 Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice 2007 et l'exercice 2006

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour les années 2007 et 2006 sont présentés ci-après.

En K€	Cabinet Vally & Associés				Ernst & Young			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	10	13	100	100	24	21	100	100
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	10	13	100	100	24	21	100	100
Autres prestations rendues aux filiales intégrées								
Juridique, Fiscal, Social								
Autres								
Total	10	13	100	100	24	21	100	100

Les honoraires des Commissaires aux Comptes d'Access Commerce GmbH (Treuhand Rastatt GmbH) ont représenté 4K€ en 2007 et 8K€ en 2006.

3.5.2 Les fournisseurs

Access Commerce, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur.

Quant à l'activité Intégration, la Société revend principalement les solutions Axapta, Assetium, CoCreate, Oracle et SolidWorks. Dans le cadre de ses activités d'intégration de solutions ERP, Access Commerce a mis en place un contrat de distribution de l'ERP Microsoft Dynamics Ax, en remplacement de l'ERP Octal, produit historiquement distribué par Access Commerce et pour lequel le contrat de distribution a été dénoncé par l'éditeur courant 2006 avec effet au 31 décembre 2006. La position d'Access Commerce a notamment été motivée par le fait que Microsoft Dynamics Ax possède un spectre fonctionnel très large et une très bonne visibilité sur le marché.

3.5.3 Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2007, 2006 et 2005 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui pour mémoire, représentent de l'ordre de 15 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2007, 19% en 2006 et 13 % en 2005.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.

3.5.4 La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite au sein de la partie 1.3 du présent document.

3.5.5 Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges sont abordés en partie 3.2.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés). Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage

susceptible d'avoir, ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

3.6 Comptes sociaux Access Commerce 2007

3.6.1 Bilan Actif

En €	31/12/2007			31/12/2006		
	Brut	Amortissement	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	AA					
Frais d'établissement	AB	AC				
Frais de recherche	AD	AE				
Concessions, brevets	AF	1 626 494	AG	684 409	942 085	5 538
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			400 095
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	596 172	AU	413 342	182 830	215 504
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations mises en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	851 054	CV	847 054	4 000	1 372 173
Créances rattachées	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF	30 000	BG		30 000	
Autres immobilisations financières	BH	35 818	BI		35 818	36 820
Total (I)	BJ	4 126 151	BK	1 944 805	2 181 346	2 030 130
Matières premières	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés	BV		BW			
Clients et comptes rattachés	BX	6 272 171	BY	144 548	6 127 623	3 459 713
Autres créances	BZ	5 382 534	CA	4 617 588	764 946	186 362
Capital souscrit et appelé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	2 524 311	CE		2 524 311	4 170 140
Disponibilités	CF	564 622	CG		564 622	646 914
Charges constatées d'avances	CH	402 586	CI		402 586	270 000
Total (II)	CJ	15 146 224	CK	4 762 136	10 384 088	8 733 129
Charges à répartir	CL					
Ecart de conversion	CN	185 698			185 698	71 020
Total général	CO	19 458 073	IA	6 706 941	12 751 132	10 834 279

3.6.2 Bilan Passif

En €		31/12/2007	31/12/2006
Capital	DA	2 893 781	2 849 639
Primes d'émission	DB	3 997 924	3 645 960
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-2 949 016	-990 711
Résultat de l'exercice	DI	316 728	-1 958 305
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	4 259 417	3 546 583
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	562 000	452 141
Autres fonds propres			467 500
Total (II)	DO	562 000	919 641
Provision pour risques	DP	484 659	403 981
Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	484 659	403 981
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU	60 284	234 332
Emprunts et dettes financières diverses	DV	42 384	290 405
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 788 858	1 712 422
Dettes fiscales et sociales	DY	2 208 273	1 444 900
Dettes sur immobilisations	DZ		
Autres dettes	EA	220 891	217 395
Produits constatés d'avance	EB	3 121 430	2 064 620
Total (IV)	EC	7 442 120	5 964 074
Ecart de conversion	ED	2 936	
Total général	EE	12 751 132	10 834 279

3.6.3 Compte de résultat

En €		31/12/2007				31/12/2006	
		France		Export	Total		
Ventes de marchandises	FA	3 650 636	FB	100 665	FC	3 751 301	2 416 253
Production vendue : biens	FD		FE		FF		
Production vendue : services	FG	5 712 058	FH	933 849	FI	6 645 907	5 472 656
Chiffres d'Affaires nets	FJ	9 362 694	FK	1 034 514	FL	10 397 208	7 888 909
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN	543 963	400 095
Subventions d'exploitation					FO	1 325	
Reprises sur amortissements, transfert de charges					FP	72 821	271 672
Autres produits					FQ	100 700	98 900
Total des produits d'exploitation					FR	11 116 017	8 659 576

Achats de marchandises	FS	1 535 022	1 518 223
Variation de stock	FT		
Autres achats et charges externes	FW	2 880 023	2 909 032
Impôts et taxes	FX	265 357	221 432
Salaires et traitements	FY	4 089 924	3 362 782
Charges sociales	FZ	2 106 711	1 673 546
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)	GA	71 942	56 619
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)	GB		
Dotation d'exploitation : sur actif circulant	GC	61 104	22 846
Dotation d'exploitation : risques et charges	GD	61 000	
Autres charges	GE	26 487	3 091
Total des charges d'exploitation	GF	11 097 570	9 767 571
Résultat d'exploitation	GG	18 447	-1 107 995
Produits financiers de participations	GJ	223 101	157 386
Produits des autres valeurs mobilières	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL	184 993	70 764
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	166 021	2 113
Différences de change	GN	7 016	4 866
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	20 042	2 708
Total des produits financiers	GP	601 173	237 837
Dotations financières aux amortissements	GQ	488 690	1 054 593
Intérêts et charges assimilées	GR	8 659	26 638
Différences négatives de change	GS	33 627	11 844
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières	GU	530 976	1 093 075
Résultat financier	GV	70 197	-855 238
Résultat courant avant impôts	GW	88 644	-1 963 233
Produits exceptionnels sur opération de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opération de capital	HB	99 920	84 243
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels	HD	99 920	84 243
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	HF	96 529	79 315
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles	HH	96 529	79 315
Résultat exceptionnel	HI	3 391	4 928
Participation des salariés aux résultats	HJ		
Impôts sur les sociétés	HK	-224 694	
Total des produits	HL	11 817 110	8 981 656
Total des charges	HM	11 500 381	10 939 961
Résultat	HN	316 729	-1 958 305

3.6.4 Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007

3.6.4.1 Evènements caractéristiques de la période

Néant.

3.6.4.2 Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- + continuité de l'exploitation,
- + permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 3.6.4.2.b.
- + indépendance des exercices,
- + et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- + Licences, Brevets..... 1 à 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

- + Les durées d'amortissement pratiquées correspondantes aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- + les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions, et sont correctement décomposées.
- + Installations générales, agencements 10 ans
- + Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Stocks et encours de production de services

La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. L'évaluation des travaux en cours est effectuée en tenant compte des jours de production de service valorisés en fonction d'un taux horaire moyen. La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

h. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuelle à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

i. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

j. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2007, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2008.

k. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- + les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;
- + les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- + les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir ;
- + les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

l. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

3.6.4.3 Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1 Immobilisations Incorporelles

En €	Valeur au			Valeur au
Nature	31/12/2006	Augmentation	Diminution	31/12/2007
Autres logiciels	3 647	11 326	4 794	10 179
Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	0	944 058	0	944 058
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	986 613	0	986 613
Immobilisations Incorporelles en cours	400 095	543 963	944 058	0
Total	1 075 997	2 485 960	948 852	2 613 106

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

La société Exsyde a été absorbée par la société Access Commerce SA le 2 janvier 2007 dans le cadre d'une opération de transmission universelle de patrimoine. Le mali de fusion résultant de l'opération a été comptabilisé dans les immobilisations incorporelles pour la somme de 987 K€.

En € Nature	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Autres logiciels	1 905	2 305	419	3 791
Nom de Domaine	0	0	0	0
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	0	12 156		12 156
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	670 367	14 461	419	684 409

Note 2 Immobilisations Corporelles

En € Nature	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Installations Générales, Agencements	219 517	4 830	0	224 347
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	33 522	111 414	113 092	31 844
Mobilier	339 264	716	0	339 980
Total	592 303	116 960	113 092	596 172

En € Nature	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Installations Générales, Agencements	101 012	22 362		123 374
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	23 807	7 501	20 938	10 370
Mobilier	251 980	27 618	0	279 598
Total	376 799	57 480	20 938	413 342

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

Note 3 Immobilisations financières

En € Nature	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Participation A.C. Inc. Canada	297 237	297 237	0	0
Participation A.C. Inc. US	822	822	0	0
Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
Participation IPCJ	4 000	0	4 000	4 000
Participation Exsyde	0	0	0	1 368 173
Prêts	30 000	0	30 000	0
Cautionnements	35 818	0	35 818	36 820
Total	916 872	847 054	69 818	1 408 993

Note 4 Variation des provisions des immobilisations financières

En € Nature	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Participation A.C. Inc. Canada	297 237	0	0	297 237
Participation A.C. Inc. US	822	0	0	822
Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
Participation Exsyde	295 000	0	295 000	0
Total	1 142 054	0	295 000	847 054

Note 5 Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote- part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2007	Résultat réalisé au 31/12/2007
A.C. Inc. (en CAD)	490 000	0	0	100%	0	0	0
A.C. GmbH (en EUR)	51 129	-3 917 284	0	100%	0	20 000	-172 709
A.C. Inc. (en USD)	1 000	-1 371 889	0	100%	0	1 841 340	-240 841

Note 6 Clients et Comptes Rattachés**Détail des créances clients et comptes rattachés**

En € Nature	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Clients	5 610 897	0	5 610 897	3 385 078
Clients, Effets à Recevoir	508	0	508	0
Clients douteux	169 297	144 548	24 749	15 900
Clients, Factures à Etablir	491 468	0	491 468	58 736
Total	6 272 170	144 548	6 127 622	3 459 714

Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Provisions Clients	92 194	61 104	8 750	144 548
Total	92 194	61 104	8 750	144 548

Créances clients par échéance

En €	Solde	Créances		
		- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Clients	5 610 897	5 610 897		
Clients, Effets à Recevoir	508	508		
Provisions Clients	24 749		24 749	
Clients, Factures à Etablir	491 468	491 468		
Total	6 127 622	6 102 873	24 749	

Note 7 Autres Créances et Comptes de Régularisation

Détail des autres créances et comptes de régularisation

En €	Brut au 31/12/2007	Provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
Fournisseurs débiteurs	19 488	0	19 488	8 743
Personnels et Comptes Rattachés	2 500	0	2 500	9 100
Organismes Sociaux	0	0	0	0
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	228 444	0	228 444	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	149 902	0	149 902	151 669
Débiteurs Divers	12 350	0	12 350	16 850
Charges constatées d'avance	402 585	0	402 585	270 000
Comptes courants filiales	4 969 850	4 617 588	352 262	0
Total	5 785 119	4 617 588	1 167 531	456 362

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

Variation des provisions des autres créances

En €	Valeur au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2007
Provisions pour dépréciation autres créances	4 314 595	302 993	0	4 617 588
Total	4 314 595	302 993	0	4 617 588

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 3 686 340 € et à la filiale Access Commerce Inc pour 931 247 €.

Note 8 Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €	Brut au 31/12/2007	Valeur boursière au 31/12/2007	Brut au 31/12/2006	Valeur boursière au 31/12/2006
Fructifonds (BPOP)	60 635	66 956	60 635	64 470
Natexis Sécurité (BPOP)	105 336	106 272	707 091	715 503
Sogemonevalor (SG)	50 000	54 567	50 000	52 638
Bons à terme.(BPROP)	1 200 000	1 200 000	1 500 000	1 500 000
Bons à terme (SG)	1 108 340	1 108 340	1 852 414	1 852 414
Intérêts courus bons à terme	40 603		38 996	
Total	2 564 914	2 536 135	4 209 136	4 185 024

Note 9 Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan**Note 10 Variation des capitaux propres**

En €	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2006	2 849 639	3 645 960	0	-990 712	-1 958 305	3 546 582
Mouvements de la période	44 142	351 964				396 106
Affectation résultat exercice précédent				-1 958 305	1 958 305	0
Résultat de l'exercice					316 728	316 728
Situation au 31 décembre 2007	2 893 781	3 997 924	0	-2 949 017	316 728	4 259 416

Au 30 mai 2007, la première moitié des ORA Exsyde a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 102 365 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale. Au 30 novembre 2007, la deuxième moitié des ORA Exsyde a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 74 203 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale. Ces ORA sont décrites au sein de la partie 3.6.4.3, note 12.

Note 11 Capital**Capital social**

Le capital social se compose au 31 décembre 2007 de 11 575 124 actions de 0,25 €.

En €	Montant
Nature	
Nombre de titres	11 575 124
Valeur nominale	0,25
Capital Social	2 893 781

Note 12 Bons de Souscription d'Actions (BSA) et Obligations remboursables en actions (ORA)

En exécution de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 9 avril 2004, le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a procédé à l'émission de 375 000 BSA, réservés au profit de quatre managers d'Access Commerce.

Les principales caractéristiques de ces BSA sont :

- 1 BSA donne le droit de souscrire 1 action nouvelle de la société Access Commerce à un prix de 1,70 €.
- Les BSA sont cessibles et négociables, mais ne sont pas cotés.
- Les BSA sont exerçables pendant une période expirant le 31 mars 2008. A l'expiration de cette période, les BSA non exercés seront caducs de plein droit.
- La quotité de BSA exerçable sera déterminée par les modalités d'une éventuelle prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007 ou, en l'absence d'une prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007, par la moyenne des cours d'Access Commerce sur les 12 mois précédant le 30 septembre 2007.
- Les actions nouvelles émises lors de l'exercice des BSA seront soumises à toutes les dispositions statutaires et porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel les BSA auront été exercés et l'augmentation de capital correspondante réalisée ; ces actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations au Nouveau Marché d'Euronext Paris SA.

Les caractéristiques précises de ces BSA sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 13 avril 2004 (visa numéro 04-269) pouvant être consultée sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org ou sur le site access-commerce.com.

Le conseil d'administration du 6 décembre 2007 a constaté la caducité des bons de souscription autonomes émis en 2004, les conditions d'exercice prévues lors de l'émission n'ayant pas été remplies. Ces bons sont caducs depuis le 30 septembre 2007.

L'acquisition d'Exsyde en avril 2006 avait donné lieu aux émissions suivantes :

- 46 750 ORA qui pouvaient donner lieu, sous condition, à l'émission de 203 261 actions Access Commerce. Au 30 mai 2007, la première moitié des ORA a été remboursée et a donné lieu à l'émission de 102 365 actions nouvelles. Au 30 novembre 2007, la seconde moitié des ORA a été partiellement remboursée et a donné lieu à l'émission de 74 203 actions nouvelles ;
- 467 500 BSA qui pouvaient donner lieu, sous condition, à l'émission de 203 261 actions Access Commerce. Au jour de l'arrêté des comptes, la totalité des BSA Exsyde sont devenus caducs.

Note 13 Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont composées :

- + d'une avance ANVAR a été accordée pour un montant de 650 K€. Un premier versement de 350 K€ a été effectué sur le premier semestre 2006, un deuxième de 150 K€ sur le premier semestre 2007, le solde devant être versé en 2008.
- + d'une avance du CODEX qui a été concédée lors de la création de la filiale implantée au Canada.

Note 14 Provisions pour Risques et Charges

En €						
Nature	Valeur au 31/12/2006	Dotation	Reprise	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	Valeur au 31/12/2007
Provisions pour pertes de change	71 020	185 698	71 020	71 020		185 698
Provisions pour risque prud'homal	6 961	20 000				26 961
Autres provisions	326 000	41 000	95 000	95 000		272 000
Total	403 981	246 698	166 020	166 020		484 659

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 3.6.4.3, note 15 dans les engagements hors bilan.

- Plusieurs provisions pour risque prud'homal pour un montant de 27 K€, faisant suite aux restructurations intervenues au cours des exercices 2002, 2003 et 2007.

Les autres provisions comprennent :

- Une provision pour risque de 231 K€ constituée pour la situation nette négative d'Access Commerce GmgH.
- Une provision pour risque de 41 K€ concernant un litige client.
- Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 3.6.4.3, note 18.

Note 15 Emprunts et Dettes Financières**Détail des emprunts et dettes financières**

En €							
Libellé	Taux intérêt	Valeur au 31/12/2006	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2007	Court terme	Long terme
Société Générale (Emprunt)	4,9%	108 237		108 237			
BPOP (Emprunt)	5,1%	47 581		25 402	22 179	22 179	
Sparkasse (Emprunt)	6,7%	78 515		64 736	13 779	13 779	
BPOP (Emprunt)	4,0%		31 000	6 673	24 327	7 564	16 763
Intérêts courus		0		0	0		
Total		234 333	31 000	205 048	60 285	43 522	16 763

Note 16 Dettes fournisseurs et comptes rattachés**Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés**

En €		
Nature	Brut au 31/12/2007	Brut au 31/12/2006
Fournisseurs	1 110 616	1 316 218
Fournisseurs, Factures non Parvenues	678 242	396 203
Total	1 788 858	1 712 421

Dettes fournisseurs par échéance

En €				
Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes Fournisseurs	1 110 616	1 110 616	0	0
Fournisseurs, Factures non Parvenues	678 242	678 242	0	0
Total	1 788 858	1 788 858	0	0

Note 17 Dettes fiscales et sociales**Détail dettes fiscales et sociales**

En €		
Nature	Brut au 31/12/2007	Brut au 31/12/2006
Personnels et Comptes Rattachés	542 469	369 399
Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	660 733	483 988
Taxes sur la Valeur Ajoutée	971 868	570 256
Autres Impôts et Taxes	33 202	21 259
Total	2 208 272	1 444 902

Dettes fiscales et sociales par échéance

En €				
Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Personnels et Comptes Rattachés	542 469	542 469	0	0
Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	660 733	660 733	0	0
Taxes sur la Valeur Ajoutée	971 868	971 868	0	0
Autres Impôts et Taxes	33 202	33 202	0	0
Total	2 208 272	2 208 272	0	0

c. Principaux postes du compte de résultat**Note 18 Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges**

En €		
Nature	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006
Reprise de provision pour créances douteuses	8 750	2 318
Reprise de provision pour dépréciation des stocks	0	44 936
Reprise de provision pour risques et charges	0	164 559
Transfert de charges d'exploitation	64 071	59 859
Total	72 821	271 672

La reprise de provisions pour risques et charges correspond à un risque client de 9 K€uros ; Les transferts de charges représentent 64 K€uros sur l'exercice 2007. Ils sont constitués par la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés et la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés.

Note 19 Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

- ➔ des annulations de soldes fournisseurs devenus sans objet48 K€
- ➔ des annulations de charges à payer devenues sans objet7 K€
- ➔ des annulations de règlements clients non affectés38 K€
- ➔ des remboursements de frais d'avocats (Art 700)...3 K€
- ➔ des produits divers.....4 K€

Note 20 Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

- ➔ Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes7 K€
- ➔ Pertes de change221 K€
- ➔ Dépréciation des comptes courants des filiales303 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

- ➔ Revenus de placement.....205 K€
- ➔ Intérêts sur compte courant d'Access Commerce GmbH175 K€
- ➔ Intérêts sur compte courant d'Access Commerce Inc.....48 K€
- ➔ Dépréciation de la situation nette d'Access Commerce GmbH95 K€
- ➔ Gains de change.....78 K€

Note 21 Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

- ✚ Valeur comptable des éléments d'actif cédés :97 K€

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

- ✚ Produits de cession des éléments d'actif cédés :100 K€

Note 22 Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€ Nature	31/12/2007	31/12/2006
Ventes France	9 363	6 524
Ventes Export	1 035	1 365
Total	10 397	7 889

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 comprend des frais accessoires pour un montant de 724 K€. En 2006, ces frais avaient été compensés avec les charges correspondantes pour un montant de 529 K€.

Note 23 Effectif

Equivalent Temps Plein	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	68	58
Employés	7	9
Total	75	66

Note 24 Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
	Valeur d'origine	881 412
	Amortissements	
	Cumul des exercices antérieurs	692 473
	Exercice en cours	77 468
	Total	769 941
	Valeur nette	111 471
	Redevances payées	
	Cumul des exercices antérieurs	668 612
	Exercice en cours	83 924
	Total	752 536
	Redevances à payer	
	A un an au plus	57 112
	A plus d'un an et moins de cinq ans	63 825
	A plus de cinq ans	0
	Total	120 937
	Montant pris en charge dans l'exercice	83 924

d. Engagements hors bilan

Note 25 Engagements Reçus

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Exsyde garantie de passif	201		201	
Total	201	0	201	0

Note 26 Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Bail Labège	373	320	53	
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	26		26	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	22	22		
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la SG	27	27		
IDR	60			60
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	223	48	175	
CORHOFI - garantie sur le capital restant dû (contrat de location client)	22	22	0	
Total	753	439	254	60

- + De plus, Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,4 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- + Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés d'Access Commerce pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 5 414 heures.
- + Les engagements de retraite représentent un montant de 60 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée dans les comptes consolidés, en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - + Age retraite : 60 ans
 - + Droits acquis lors du départ : Convention Collective SYNTEC
 - + Table de mortalité : TV 88-90 et TD 88-90
 - + Taux de charges patronales : 25 %
 - + Taux d'actualisation : 4,61 %
 - + Taux de progression des salaires : 2 %
 - + Taux de turn-over : 16 %

e. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €	2007						
	Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
	Soumeillan	Jacques	PDG		108 324	22 500	5 265
	Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680	8 800	3 597
	de Bouville	Thibault	Administrateur	78 404		16 700	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2007 ont été versées au début de l'exercice 2008. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2007 à l'exception de Monsieur Mike Sutton qui a réalisé une mission de consulting pour la société pour un montant de 4K€.

f. Faits postérieurs

Néant.

Chapitre 4 Evolution récente : Access Commerce est gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configurateurs commerciaux

Toulouse, le 17 janvier 2008 - Access Commerce (FR0000074247), éditeur international de logiciels e-commerce et configurateur d'offres, annonce que la société a reçu une évaluation positive dans le dernier rapport du cabinet d'analyses Gartner « MarketScope for Sales Configuration – 3Q07 », daté du 29 octobre 2007 et réalisé par Gene Alvarez. Cameleon eConfigurator, faisant partie de la solution Cameleon Commerce Suite, permet aux entreprises d'éliminer des processus de vente les erreurs et les activités sans valeur ajoutée, de réduire les temps de cycle et d'améliorer la satisfaction client, ce qui entraîne une augmentation du chiffre d'affaires et une réduction du coût des ventes et des opérations.

Le rapport du Gartner explique : « Les configurateurs commerciaux réduisent la complexité et améliorent la productivité en aidant les vendeurs et les clients à répondre à leurs besoins par des offres de produit et service uniques. Ces configurateurs sont utilisés pour spécifier les produits au moment de la commande (kit, assemblage ou conception à-la-commande), mais aussi pour déterminer les informations telles que prix, remises et plans de financement personnalisés. » Selon le Gartner, une évaluation « positive » indique qu'Access Commerce « a démontré des atouts dans plusieurs domaines, et que certains aspects opérationnels pourraient être améliorés en comparaison des avantages reconnus. »

« Les entreprises continuent à avoir des difficultés face à la complexité des règles de configuration et de tarification des offres. Le large usage des tableurs pour calculer les prix et créer des devis entraîne des délais et des erreurs coûteuses. Ces tableurs sont complexes à maintenir et chacun semble travailler avec une version différente. », explique Lionel Chapurlat, Directeur Marketing d'Access Commerce. « De plus, les entreprises ayant mis en œuvre des configurateurs d'ancienne génération ont du mal à les déployer à l'international et sur tous leurs canaux de vente, en particulier sur internet, ce qui crée des obstacles artificiels à une meilleure réactivité et efficacité commerciales. Cameleon aide les entreprises à dépasser ces difficultés grâce à une solution éprouvée et souple qui conduit rapidement à des résultats. »

Cameleon eConfigurator est un puissant configurateur de produit et de service capable de répondre à un large éventail de besoin pour la vente d'offres complexes. Il gère instantanément un nombre illimité de variations au niveau des produits, des services et de la tarification afin de garantir la fiabilité des devis et des commandes à travers n'importe quel canal de vente. Cameleon peut être facilement intégré au système d'information existant de l'entreprise et offrir des avantages décisifs :

- ▶ Réduction en jours, voire en semaines, du temps d'élaboration des devis
- ▶ Meilleure productivité dans la réalisation des devis et la prise de commandes
- ▶ Propositions d'option « up-selling » et « cross-selling » augmentant les marges
- ▶ Elimination des erreurs détériorant la satisfaction client, augmentant les coûts opérationnels et différant les règlements clients
- ▶ Diminution des cycles commandes-expéditions, et donc des délais client

Cameleon eConfigurator fait partie de Cameleon Commerce Suite, ensemble d'applications de e-commerce multi-canal qui sont utilisées par les forces de vente, les partenaires commerciaux et les clients et dont la rapidité et la facilité de mise en œuvre sont privilégiées.

Chapitre 5 Le capital

5.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

5.1.1 Capital social

Le capital social s'élève à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Access Commerce est cotée sur Eurolist segment C avec le code ISIN FR0000074247.

5.1.2 Evolution du capital social d'Access Commerce

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital d'Access Commerce à ce jour :

- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 francs à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- ▶ Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- ▶ Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 € pour le porter ainsi de 1 483 146 € à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- ▶ Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 € divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUNG mbH,

apports évalués à la somme globale de 255 645 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 € par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.

- ▶ L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROME pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 € divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Access Commerce de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 € divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 € divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 1er juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Access Commerce de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 € divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50.815 euros pour le porter de 2.216.777 à 2.267.592 euros, par l'émission de 203.260 actions nouvelles de 0,25 euro de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
- ▶ Le conseil d'administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582.047,00 euros, pour le porter de 2.267.592 euros à 2.849.639 euros, par l'émission de 2.328.188 actions nouvelles de 0,25 euros chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
- ▶ Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société à ce jour :

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Augmentation de capital	En €	En nombre de titres
05.05.93	Apport en numéraire	985	100 F	98.500 F	197 500 F	1 975
05.05.93	Elévation du nominal par incorporation de la prime d'émission	-	273 F	341 675 F	539 175 F	1 975
17.03.97	Transformation en SA par échange de chaque part sociale contre une action de même nominal	-	273 F	-	539 175 F	1 975
03.04.97	Apport en nature d'actions	1.063	273 F	290 199 F	829 374 F	3 038
03.04.97	Apport en numéraire	1 963	273 F	535 899 F	1 365 273 F	5 001
03.04.97	Création d'actions nouvelles par incorporation de la prime d'apport et d'une partie de la prime d'émission, puis élévation du nominal par action	5 001	300 F	1 635 327 F	3 000 600 F	10 002
16.09.99	Fusion avec la société Access Productique	6 686	300 F	2 005 800 F	5 006 400 F	16 688
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	1 829	300 F	548 700 F	5 555 100 F	18 517
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	257	300 F	77 100 F	5 632 200 F	18 774
01.10.99	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes	-	518,2 F	4 096 486,8 F	9 728 686,8 F	18 774
01.10.99	Conversion du capital en €	-	79 €	113,2 F	1 483 146€	18 774
01.10.99	Division du nominal (1)	-	1 €	-	1 483 146€	1 483 146
08.11.99	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	418 852	1 €	418 852 €	1 901 998€	1 901 998
09.01.01	Augmentation de capital par apport en nature	47 500	1 €	47 500 €	1 949 498€	1 949 498
28.06.02	Augmentation de capital avec suppression du DPS	277 886	1 €	277 886 €	2 227 384€	2 227 384
28.06.02	Augmentation de capital par apport en nature	524 588	1 €	524 588 €	2 751 972€	2 751 972
31.03.03	Augmentation de capital avec suppression du DPS	2 925 286	0,5 €	1 462 643 €	2 838 629€	5 677 258
09.04.04	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 347 826	0,5 €	1 173 913 €	4 012 542€	8 025 084
15.10.04	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	842 024	0,5 €	421 012 €	4 433 554€	8 867 108
01.06.05	Réduction de capital par réduction de la valeur nominale	-	0,25 €	-	2 216 777 €	8 867 108
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0.25 €	50 815 €	2267 592	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0.25 €	582 047 €	2 849 639€	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25 €	44 142 €	2 893 781€	11 575 124

(1) Echange d'une action ancienne de 79 € de valeur nominale chacune contre 79 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune.

5.1.3 Situation du capital social et des droits de vote au 12 février 2008 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	12 février 2008			07 mai 2007 (1)				10 mars 2006 (2)		
	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Nombre de droits de vote	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %
Jacques Soumeillan	163 454	1,8	3,1	163 454	1,4	326 908	2,3	163 454	1,8	3,0
Françoise Asparre	120 467	1,4	2,3	120 467	1,1	240 934	1,7	120 467	1,4	2,2
Actionnariat Dirigeant au nominatif	283 921	3,2	5,4	283 921	2,5	567 842	4,0	283 921	3,2	5,2
Actionnariat Salarié au nominatif	150 429	0,4	0,7	150 031	1,3	187 636	1,3	36 941	0,4	0,7
SPEF eFund	3 162 519	32,6	27,8	3 162 519	27,7	3 162 519	22,4	2 859 489	32,2	26,6
Société Générale AM	876 712	16,7	14,8	886 712	7,8	1 773 424	12,6	886 712	10,0	13,7
IRDI	796 140	9,0	11,7	796 140	7,0	1 592 280	11,3	796 140	9,0	11,4
SOPROME C participations	321 914	4,8	6,3	426 578	3,7	853 156	6,0	426 578	4,8	6,1
Actionnaires Financiers au nominatif	5 157 285	63,0	60,6	5 271 949	46,3	7 381 379	52,2	4 968 919	56,0	57,8
Flottant	5 983 489	33,4	33,3	5 692 655	49,9	5 992 465	42,4	3 577 327	40,4	36,3
Actions auto-détenues	0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
Total	11 575 124	100,0	100,0	11 398 556	100,0	14 129 322	100,0	8 867 108	100,0	100,0

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2006

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2005

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 12 février 2008. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 12 février 2008, la Société compte 86 actionnaires au nominatif.

5.1.4 Rachat par la Société de ses propres actions

A ce jour et depuis le 15 mai 2004, la Société n'a plus de programme de rachat d'actions en vigueur. La Société ne détient à ce jour aucune action propre et elle n'a procédé à aucun achat, ni à aucune vente d'action sur les années 2005, 2006 et 2007. Pour mémoire, elle ne détenait aucune action propre au 31 décembre 2007.

5.1.5 Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 1 972 006 prenant pour hypothèse que les stock-options donnent lieu à la création de 1 772 006 titres et

les actions gratuites à 200 000 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 3.6.10.1.b du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximum de l'ordre de 15%.

5.1.6 Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 7.1.

5.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

5.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Monsieur Jacques Soumeillan, Président Directeur Général, Madame Françoise Asparre, Directeur Général Délégué, et Madame Sylvie Rougé, cadre supérieur de la Société, pris en leur qualité d'actionnaires de la Société, se sont engagés vis-à-vis de SPEF e-fund et de Soge Innovation n°3 à ne pas céder, ni nantir leurs actions, pendant une période expirant à la plus prochaine des deux dates suivantes :

- ▶ cinq ans après la réalisation de l'augmentation de capital réservée intervenue en mars 2003.
- ▶ quand SPEF e-fund et Soge Innovation n°3 auront cédé au moins 80% de leur participation totale, que cette cession intervienne en une ou plusieurs fois, et au profit d'un ou plusieurs tiers.

Toutefois, un mécanisme dit de «respiration» a été prévu, permettant à chaque dirigeant susvisé de céder ou nantir, en une ou plusieurs fois, par dérogation aux stipulations ci-dessus, pendant la période visée au dit article, un nombre d'actions :

- ▶ ne dépassant pas 10% du nombre d'actions qu'il détient dans le capital de la Société ;
- ▶ et ne représentant pas, par mois, plus de 15% du volume des transactions sur les titres de la Société.

Ces engagements ont pris fin en mars 2008.

5.4 Nantissements

70 250 actions détenues au nominatif par un actionnaire dirigeant de la Société sont nanties au profit d'une banque commerciale de la région toulousaine, dans le cadre d'un prêt moyen long terme conclu à titre exclusivement privé. Ce nantissement sera terminé le 05 décembre 2012.

5.5 Dividendes

5.5.1 Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat (article 2277 du Code Civil).

5.5.2 Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

5.5.3 Politique en matière de distribution de dividendes

Access Commerce est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2008 et 2009.

5.6 Marché du titre Access Commerce

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2005	1,87	197 839	369
Février 2005	2,39	574 941	1 374
Mars 2005	2,27	190 600	432
Avril 2005	1,89	318 220	603
Mai 2005	1,77	253 229	449
Juin 2005	2,07	438 885	907
Juillet 2005	2,03	113 600	231
Août 2005	2,19	264 504	580
Septembre 2005	2,20	175 196	386
Octobre 2005	2,00	167 235	335
Novembre 2005	1,79	220 677	395
Décembre 2005	1,80	393 890	708
Janvier 2006	1,92	363 248	697
Février 2006	2,44	2 838 209	6 930
Mars 2006	2,52	1 782 142	4 490
Avril 2006	2,43	1 170 001	2 853
Mai 2006	2,14	741 792	1 589
Juin 2006	1,80	535 627	963
Juillet 2006	1,67	209 700	351
Août 2006	1,73	116 814	201
Septembre 2006	1,58	328 932	521
Octobre 2006	1,43	752 591	1 072
Novembre 2006	1,41	829 568	1 167
Décembre 2006	1,42	1 047 215	1 484
Janvier 2007	1,54	1 915 892	2 944
Février 2007	1,34	1 478 479	1 993
Mars 2007	1,11	1 515 672	1 676
Avril 2007	1,16	1 324 198	1 539
Mai 2007	1,15	827 100	952
Juin 2007	1,11	551 000	613
Juillet 2007	1,14	475 700	542
Août 2007	1,00	440 100	439
Septembre 2007	0,96	376 900	361
Octobre 2007	0,96	635 500	609
Novembre 2007	0,92	320 500	295
Décembre 2007	0,83	289 600	242
Janvier 2008	0,72	396 700	284
Février 2008	0,79	622 300	497

Source : Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture d'Access Commerce le 25 avril 2008 était de 0,82 €.

Chapitre 6 Renseignements juridiques

6.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Access Commerce.

6.2 Siège social

Rue Galilée – BP 87270
31672 Labège cedex
France
Tel : 05.61.39.78.78

6.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

6.4 Forme juridique

Access Commerce SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

6.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

6.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques : conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

6.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

6.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

6.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

6.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

6.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- ▶ soit d'une inscription nominative à son nom,
- ▶ soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

6.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1^{er} octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

6.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- ▶ à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- ▶ aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999.

Au 12 février 2008, le nombre d'actions à droit de vote double est de 2 602 898.

6.14 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants :

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport Général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2007,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes.
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.access-commerce.com/web/128-investisseurs.php>

6.15 Listes des informations publiées ou rendues publiques du 1^{er} Janvier 2007 au 31 mars 2008

6.15.1 Communiqués de presse publiés du 1^{er} Janvier 2007 au 31 mars 2008 et disponibles sur le site de la Société www.access-commerce.com

Date	Titre
28/03/2008	Access Commerce présente Cameleon Commerce Suite au salon SECA 2008
26/03/2008	Access Commerce présent dans le Top 125 du magazine START-IT
05/03/2008	Access Commerce en 2007 : forte croissance de l'activité et résultat net à l'équilibre
20/02/2008	Air Liquide Welding choisit Cameleon Commerce Suite d'Access Commerce
12/02/2008	Access Commerce – Communication Financière – Calendrier 2008
05/02/2008	Access Commerce annonce un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007 en croissance de 20%
17/01/2008	Access Commerce est gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configurateurs commerciaux
14/01/2008	SFR choisit Cameleon d'Access Commerce
07/11/2007	ThyssenKrupp Elevator Manufacturing France fait monter ses ventes d'ascenseurs en ligne grâce à Cameleon Commerce Suite d'Access Commerce
30/10/2007	Access Commerce – Chiffre d'affaires en croissance de +29% sur le troisième trimestre 2007
11/10/2007	Access Commerce présent dans le 25 ^{ème} Software 500 de la revue Software Magazine
26/09/2007	HP Fermetures bénéficie de Cameleon Commerce Suite intégré à Microsoft Dynamics Ax
17/09/2007	Aprolis témoigne sur les bénéfices liés à la mise en oeuvre de Cameleon Commerce Suite
04/09/2007	Access Commerce présente Cameleon Commerce Suite à Inforum, la conférence des clients Infor
30/08/2007	Access Commerce – Résultat net pour le premier semestre 2007
02/08/2007	Access Commerce annonce son chiffre d'affaires pour le second trimestre 2007
26/06/2007	Tait Electronics choisit Cameleon d'Access Commerce pour configurer et chiffrer ses solutions
03/05/2007	Croissance de l'activité de +15% sur le 1er trimestre 2007
26/04/2007	Nouvelle confirmation de la pertinence de Cameleon sur le marché des services
04/04/2007	Clippard Instruments choisit Access Commerce pour automatiser ses processus de configuration de produits et de vente en ligne
28/03/2007	Access Commerce annonce son résultat net pour l'exercice 2006
21/03/2007	Access Commerce annonce Cameleon EasyQuote disponible sur AppExchange de salesforce.com
08/02/2007	Access Commerce – Communication Financière – Calendrier 2007
07/02/2007	Access Commerce annonce son chiffre d'affaires pour l'exercice 2006
30/01/2007	La MGET, avec l'aide de Cameleon, obtient un excellent taux de souscription

6.15.2 Informations publiées au BALO, du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2008, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
13/02/2008	Access Commerce - Publications périodiques – Chiffres d'affaires quatrième trimestre 2007
10/10/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes intermédiaires – Comptes semestriels consolidés
13/08/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Chiffres d'affaires deuxième trimestre 2007
02/07/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes annuels – Approbation des comptes soumis à l'Assemblée Générale
02/07/2007	Access Commerce – Avis divers – Droits de vote
30/05/2007	Access Commerce – Convocations – Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts – Avis de convocation
16/05/2007	Access Commerce – Convocations – Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts – Avis de réunion
07/05/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Chiffres d'affaires premier trimestre 2007
04/05/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes annuels au 31/12/2006
14/02/2007	Access Commerce – Publications périodiques – Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2006

6.16 Gestion du capital

L'objectif principal d'Access Commerce en terme de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 5.1.5.

Chapitre 7 Les Rapports

7.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

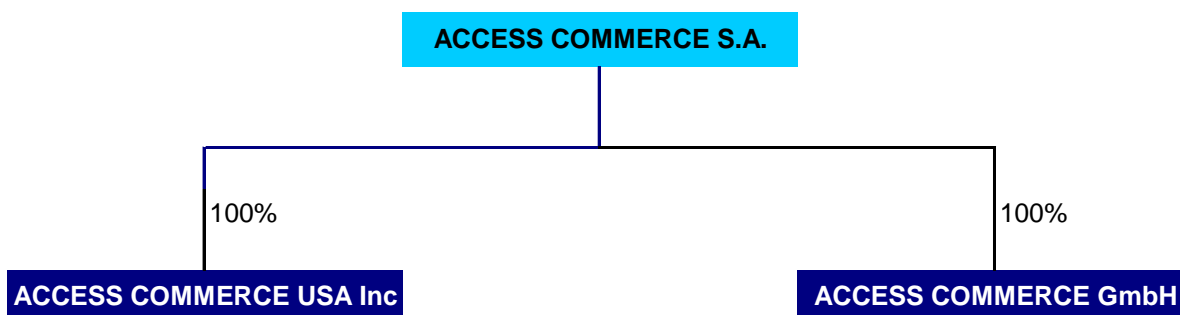
Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration, ainsi que le rapport de gestion du Groupe, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2007. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements prévus par la Loi, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

7.1.1 L'activité

7.1.1.1 L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2007



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2007 : Access Commerce SA est la maison mère. Access Commerce USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Access Commerce SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Access Commerce USA Inc. verse des redevances à Access Commerce SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeurs pour les solutions Cameleon éditées par Access Commerce SA.

Exsyde SAS, filiale à 100 % d'Access Commerce SA depuis le 5 avril 2006, date à laquelle Access Commerce SA a acquis la totalité des titres constitutifs de son capital, a été absorbée par Access Commerce SA le 02 janvier 2007 dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Access Commerce GmbH et Access Commerce Inc. ont été mise en sommeil respectivement au début de l'année 2007 et en 2003.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 a atteint 11,07M€, dont 9,42M€ en Europe et 1,65M€ en Amérique du Nord. Pour mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 9,20M€. Le résultat opérationnel se traduit par une perte de 0,03M€ à comparer avec une perte opérationnelle de 1,79M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,10M€ au 31 décembre 2007. Le résultat net consolidé du Groupe se traduit par un

bénéfice de 0,07M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 6,04M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 3,32M€.

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice

Le chiffre d'affaires d'Access Commerce s'élève à 11,07M€ sur l'exercice 2007, contre 9,20M€ sur l'exercice 2006.

(M€)	2007	2006
Activité Cameleon	7,81	6,13
Activité Intégration	3,26	3,07
Total Chiffre d'Affaires	11,07	9,20

Grâce à l'acquisition de clients comme Apicil, Pages Jaunes, SFR ou CBT Inc., l'activité Cameleon est en forte croissance (+28%). La croissance de l'activité Cameleon est tirée par les ventes de licences, en croissance de 66% sur l'ensemble de l'année. Cette croissance s'explique notamment par un fort effet volume : le nombre d'affaires signées augmente de façon significative, avec notamment une part prépondérante prise par les ventes dans les secteurs des services, de la distribution et des télécommunications. Ces secteurs représentent aujourd'hui presque 50% des ventes de licences et constituent le vecteur de croissance stratégique d'Access Commerce.

La conclusion d'affaires avec de nouveaux clients représente en valeur environ 73% du chiffre d'affaires de licences Cameleon. Ces nouveaux clients sont notamment Apicil, la Guilde des Lunettiers, Pages Jaunes et SFR sur les nouveaux secteurs d'activité mais aussi Air Liquide, CTB Inc., Legrand, Legris Industries et Tait Electronics Inc., dans le secteur industriel.

L'activité Intégration a également connu des succès significatifs auprès d'Akena Vérandas, Bénéteau, Fontaine Pajot ou encore du Groupe Aéroconseil, ce qui lui permet d'atteindre ses objectifs de chiffre d'affaires pour 2007.

La répartition du chiffre d'affaires de la Société reflète le dynamisme des ventes de licences : 39% pour les ventes de licences, 33% pour la maintenance et 28% pour les prestations de services de formation, d'aide à la mise en œuvre ou de paramétrage.

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 15% de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Prises de participation et de contrôle

Néant.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Perspectives d'avenir

Access Commerce compte poursuivre en 2008 la stratégie d'entreprise présentée ci-après, initiée dès l'exercice 2006 :

- innovation technologique validée par plusieurs entreprises prestigieuses sur des projets stratégiques;
- accélération de la pénétration des nouveaux marchés des services avec la signature de plusieurs comptes importants ;
- évolution vers un business model direct aux USA validé par le gain de projets face à une concurrence locale dynamique ;

- ▶ enfin, augmentation significative de la taille des affaires nouvelles, gage tangible d'une capacité à développer de la croissance sans impacter nos coûts.

f. L'activité et les résultats du Groupe par branches d'activité

S'agissant de la filiale américaine Access Commerce USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2007, un chiffre d'affaires de 1,84M\$ pour un résultat net négatif de 0,24 M\$.

S'agissant de la filiale Exsyde SAS

Cette filiale a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au bénéfice d'Access Commerce SA en début d'exercice 2007.

S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc et allemande Access Commerce GmbH.

Ces filiales ont été mises en sommeil.

7.1.1.2 Activité propre de la société Access Commerce SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2007 s'élève à 10,40M€ et se décompose à concurrence de 9,36M€ en chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national et de 1,03M€ à l'export. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période, 11,12M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 11,1M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de 0,02M€. Le résultat financier de l'exercice est de 0,07M€, portant le résultat courant à 0,09M€. Le résultat exceptionnel est de 3K€, le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 0,32M€.

b. Faits marquants

Cf. partie 3.2.7 au sein des annexes aux comptes consolidés.

7.1.2 Le résultat

7.1.2.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par un bénéfice de 316 729 €, au débit du compte "report à nouveau".

7.1.2.2 Distributions antérieures de dividendes (CGI 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

7.1.2.3 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 33 214 €.

7.1.3 Le capital de la Société

7.1.3.1 Actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 12 février 2008, plus de 5 %, de 10 %, de 15%, de 20 %, de 25%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

- ✚ SPEF eFund géré par Seventure Partners
- ✚ Société Générale Asset Management
- ✚ IRDI

7.1.3.2 Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

La Société ne détient plus aucune action propre et n'en a détenu aucune sur l'exercice.

7.1.4 Les mandataires

7.1.4.1 Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Access Commerce est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

7.1.4.2 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-dessous :

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO 2012	-	Vice Président de l'Association «Midi-Pyrénées Entreprendre», Directeur Général d'Access Commerce GmbH et President of the Board d'Access Commerce USA Inc.
Françoise Asparre	Administrateur et Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	Salarié	Vice-Président du Conseil de surveillance de Maillot Pergolèse SA. Membre du Conseil d'Adelya SAS.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Président de Neocase Software SAS, CEO Neocase Software Inc., Président de PGA Participations SAS, Gérant de FH Patrimoine, de PGA Conseil et de SCI APG.
Alain Di Crescenzo	Administrateur	30-06-06	Démission au 20-02-07	-	Président du Conseil d'Administration de IGE+XAO, Président d'IGE+XAO Software Vertriebs GmbH, d'IGE+XAO North America, d'IGE+XAO UK Limited, d'IGE+XAO Polska et d'IGE+XAO USA Inc. Administrateur d'IGE+XAO, d'IGE, de FINANCELEC, de MEMO PAGE, membre du Conseil de Surveillance de la Banque Courtois.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Seventure Partners représentée par Marion Aubry	Administrateur	08-12-06	AGO 2012	-	Mandats en tant que représentant de Seventure Partners : Administrateur de Micropole-Univers, d'Emailvision d'Intranode, Membre du Conseil de Surveillance de Netasq, de W4 et Transatel.

Arnaud Filhol	Administrateur	08-12-06	AGO 2012	-	Mandats en tant que représentant de Seventure Partners : administrateur d'Arkeia, de Boonty, de Baracoda, de Glowria, de Scaleo Chip, censeur de DXOLabs, membre du Comité de Surveillance de la SAS Easyvoyage.
---------------	----------------	----------	----------	---	--

7.1.4.3 Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

L'exercice 2007 a été marqué par les événements suivants :

- Démission le 20 février 2007 d'Alain Di Crescenzo en tant qu'administrateur.

7.1.4.4 Les jetons de présence

Aucun jeton de présence n'a été versé sur l'exercice 2007.

7.1.4.5 Les rémunérations des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive au sein des annexes aux comptes consolidés, en partie 3.2.15.1 du présent document.

7.1.4.6 Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont :

Ernst & Young Audit - Commissaire aux comptes titulaire

Représenté par Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense

Monsieur Astoux - Commissaire aux comptes suppléant

1 place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

Cabinet Vally & Associés - Commissaire aux comptes titulaire

Représenté par Monsieur Pierre Vally
11 rue Jean Rodier – 31400 Toulouse

Monsieur Lacour - Commissaire aux comptes suppléant

11 rue Jean Rodier – 31400 Toulouse

7.1.5 Les salariés

Au 31 décembre 2007, le Plan d'Epargne Entreprise Access Commerce représente 24 298 actions, soit 0,2 % du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires d'Access Commerce en dehors du cadre du PEE.

7.1.6 Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance ainsi que les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

7.1.7 Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maximum d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires et/ou par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	20/06/07	26 mois	1 300 000 € + 10% (*)	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	20/06/07	26 mois	1 300 000 € + 10% (*)	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir au profit des dirigeants et salariés des options donnant droit à la souscription d'actions de la société	20/06/07	13 mois	125 000 € (500 000 actions)	420 000 options attribuées. Aucune option exercée.
Autorisation donnée au Directoire ou au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature	30/06/06	26 mois	10% du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Directoire en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux.	01/06/05	38 mois	50 000€ (200 000 actions)	200 000 actions gratuites attribuées.

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque le conseil d'administration constate une demande excédentaire.

7.1.8 Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

7.1.9 Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA

En € Libellé	2003	2004	2005	2006	2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 838 629	4 433 554	2 216 777	2 849 639	2 893 781
Nombre d'actions	5 677 258	8 867 108	8 867 108	11 398 556	11 575 124
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 355 337	8 689 701	8 611 942	7 888 909	10 397 208
Impôts sur les sociétés	15 000	15 000	15 000-	15 000-	224 694
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	-3 741 195	-610 736	-379 976	- 1 958 305	316 729
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	-0,66	-0,07	-0,04	-0,17	0,03
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	77	65	68	70	75
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 430 290	2 855 628	2 960 017	3 362 782	4 089 924
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 604 902	1 331 089	1 370 694	1 673 546	2 106 711

7.1.10 Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

7.1.10.1 Conséquences sociales de l'activité

- ▶ L'effectif consolidé total d'Access Commerce au 31 décembre 2007 est de 86 personnes (en équivalent temps plein) contre 99 au 1^{er} janvier 2006. Certains salariés sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.
- ▶ Access Commerce a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1er juillet 2000 ; l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- ▶ La Société a renouvelé en 2007 le contrat d'intéressement destiné aux salariés d'Access Commerce SA pour les années 2007, 2008 et 2009. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société Access Commerce SA.
- ▶ Depuis ces quatre dernières années, la société Access Commerce développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

7.1.10.2 Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

7.2 Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

7.2.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

7.2.1.1 Fréquence des Conseils d'Administration

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2006 a adopté un mode de gestion à Conseil d'Administration en lieu et place de celui à Directoire et Conseil de Surveillance jusqu'à lors en vigueur. Ceci étant rappelé, il est précisé que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. En 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Sur l'année 2006, le Conseil de Surveillance s'est ainsi réuni 3 fois (de janvier à juin) et le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois (de Juillet à Décembre). En 2005, le Conseil de Surveillance s'était réuni 4 fois.

Le pourcentage de participation aux Conseils était de 83% en 2007, 61 % en 2006 et de 75 % en 2005.

7.2.1.2 Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement une semaine avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

7.2.1.3 Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants :

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires, une fois par mois, du reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec les membres de la Direction, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Access Commerce. Il se compose de deux parties et de plusieurs annexes :

- Point Business (revue des affaires signées, des go-live, des hot sites, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir) ;
- Point Financier (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net, tableau des cash-flows prévisionnels pour les 9 à 12 mois à venir) ;
- Autres sujets : les autres sujets sont décidés sur proposition d'un ou plusieurs administrateurs, en fonction des événements et de la vie de la société.

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels d'Access Commerce SA et les comptes consolidés du groupe Access Commerce sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. De plus, ce dernier a la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et se réserve la possibilité de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis présente ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash flow, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Access Commerce. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO, ISI), ainsi que la prévision des cash-flows consolidés. Ce budget est actualisé en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

7.2.1.4 Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

7.2.1.5 Autres

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont explicitées en 3.2.15.2.

Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Limitation de pouvoir

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration d'Access Commerce n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé.

7.2.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

7.2.2.1 Analyse globale des risques liés à l'activité

L'analyse globale des risques liés à l'activité d'Access Commerce doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

Les facteurs de risque liés à l'activité d'Access Commerce sont les suivants :

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients d'Access Commerce. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2003, Access Commerce a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -23 % en 2003 par rapport à 2002.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou les autres concurrents, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Access Commerce sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Access Commerce intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir, Access Commerce étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Access Commerce a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative d'Access Commerce ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Access Commerce base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future d'Access Commerce repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein d'Access Commerce sont considérées comme normales. Toutefois, La concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Access Commerce

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Access Commerce a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à

l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Access Commerce et à son activité afin d'intervenir sur le titre Access Commerce. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce

Access Commerce est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Access Commerce, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques juridiques

Le groupe Access Commerce n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent Access Commerce au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Access Commerce n'a pas déposé de brevet aux USA ni en Europe. Toutefois, la Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon de la part d'un tiers de ses marques, de sa technologie ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle d'Access Commerce. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux projets clients

Access Commerce intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux fournisseurs

Access Commerce travaille avec plusieurs fournisseurs. Ces derniers sont soit fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon, soit fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Access Commerce pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de

nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Access Commerce publie des comptes consolidés regroupant les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Access Commerce pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 3.2.14.

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité d'Access Commerce ne génère aucun risque environnemental.

7.2.2.2 Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- au contrôle des opérations.
- La société n'a pas fondée l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Il est clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficient possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission ou d'une fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

7.2.2.3 Moyens de contrôle

A ce jour, les moyens de contrôle visant à limiter les risques liés à l'activité d'Access Commerce sont, au regard de l'historique de la Société et de son activité, les suivants :

Risques liés à la reconnaissance des revenus

Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice. A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur. Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,
- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,

- ▶ facilitant la relance clients,
- ▶ limitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui permet de :

- ▶ S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Access Commerce et le client, et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- ▶ S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages, à ce jour, de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.).

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

Il n'existe aucune garantie que la société Access Commerce parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure « autorisation bancaire », procédure Carte Bleue).

Risques liés aux délits d'initiés

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Access Commerce » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Access Commerce SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

Risques juridiques

La principale mesure prise par Access Commerce afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- ▶ Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 1,5 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit ; la RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- ▶ Contrat d'assurance responsabilité civile USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- ▶ Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- ▶ Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- ▶ Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- ▶ Contrats d'assurance locaux pour ses implantations allemandes et nord américaines.

De plus, Access Commerce s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Access Commerce a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- ▶ Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- ▶ Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques liés aux projets clients

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessus « risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés au processus de consolidation

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés d'Access Commerce :

- ▶ Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière d'Access Commerce SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- ▶ La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- ▶ Les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- ▶ La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- ▶ Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- ▶ Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Risque de change

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

7.3 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Access Commerce S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant, les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ▶ Prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- ▶ Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ▶ Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Toulouse et Paris La Défense, le 17 mars 2008.

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SAS à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse
SA au capital de € 200 000
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

7.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Access Commerce relatifs à l'exercice clos les 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

7.4.1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation

financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

7.4.2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 6.5.18 aux états financiers « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Comme indiqué dans la note 6.5.5 aux états financiers « Frais de recherche et développement », votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assurés que la note 6.5.5 fournit une information appropriée à ce sujet.
- Comme indiqué dans la note annexe 6.5.6 « Ecarts d'acquisition », votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également l'existence d'un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites au paragraphe 9.2 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les critères d'analyse de la valeur boursière de votre société et nous avons vérifié que le paragraphe 9.2 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

7.4.3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse et Paris La Défense, le 17 mars 2008

Monsieur Jérôme Guirauden

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche

11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense

SAS à capital variable

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Monsieur Pierre Vally

Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier

31400 Toulouse

SA au capital de € 200 000

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

7.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Access Commerce S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

7.5.1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

7.5.2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ▶ Comme indiqué dans la note 3.2.4 aux états financiers « Frais de recherche et de développement » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel du PCG. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assurés que la note 3.2.4 fournit une information appropriée à ce sujet.
- ▶ L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participations (note 3.2.6) et des créances rattachées (3.3.1). Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- ▶ La note 3.2.11 aux états financiers « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

7.5.3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ▶ La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- ▶ La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements de toutes natures consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse et Paris La Défense, le 17 mars 2008

Monsieur Jérôme Guirauden

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SAS à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Monsieur Pierre Vally

Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse
SA au capital de € 200 000
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

7.6 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelles d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

7.6.1 Avec Monsieur de Bouville, administrateur

Nature et objet

Modification apportée au contrat de travail de M. Thibault de Bouville autorisée par le conseil d'administration du 23 février 2007.

Modalités

La rémunération brute annuelle de M. Thibault de Bouville au titre de son contrat de travail a été portée à € 77.875 à compter rétroactivement du 1er janvier 2007.

7.6.2 Avec Monsieur Mike Sutton, administrateur

Nature et objet

Signature d'un contrat de missions exceptionnelles de consulting entre M. Mike Sutton et votre société, autorisée par le conseil d'administration du 6 décembre 2007.

Modalités

Le contrat cadre a pour but d'organiser sur le plan juridique les missions ponctuelles qui seront confiées par votre société à M. Mike Sutton. Votre société a proposé à M. Mike Sutton de l'assister et de le conseiller de manière ponctuelle, dans le cadre de missions spéciales de consulting relatives à ses domaines de prédilection. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le prix de la prestation de consultant est défini selon un tarif journalier de € 1.000 hors taxes. Les frais de déplacements sont remboursés au réel.

Au titre de l'exercice 2007, la société a versé à M. Mike Sutton € 4.000 hors taxes pour une mission de consulting.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

7.6.3 Avec Monsieur Jacques Soumeillan

Nature et objet

Dispositions quant aux conditions de révocation de M. Soumeillan, président-directeur général, autorisées par le conseil d'administration du 30 juin 2006.

Modalités

Les principes et les dispositions arrêtés pour M. Soumeillan en sa qualité de président et membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général. Sur cette base, le conseil a décidé d'attribuer à M. Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, une indemnité calculée sur la base de ses quinze derniers appointements mensuels bruts.

7.6.4 Avec Mme Françoise Asparre

Nature et objet

Dispositions quant aux conditions de révocation de Mme Asparre, directrice générale déléguée, autorisées par le conseil d'administration du 30 juin 2006.

Modalités

Les principes et dispositions arrêtés pour Mme Asparre, en sa qualité de membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directrice générale déléguée.

Le conseil d'administration a décidé qu'en cas de révocation du mandat social de Mme Asparre, et sous réserve que la rupture du contrat de travail de cette dernière intervienne à l'initiative de l'entreprise pour quelque cause que ce soit dans les huit mois suivant la date de la révocation de son mandat social, que l'indemnité de licenciement à laquelle elle pourrait prétendre en fonction de son ancienneté serait majorée forfaitairement de quatre mois.

En cas de cessation du mandat de Mme Asparre pour quelque cause que ce soit, son contrat de travail sera automatiquement remis en vigueur, avec tous les droits acquis et attachés, y compris l'ancienneté correspondant à la période de son mandat social et aux conditions de rémunération identiques à celles d'un cadre de même catégorie dans l'entreprise sans que cette rémunération ne puisse être inférieure à 90 % de celle qu'elle percevait en qualité de directrice générale déléguée.

7.6.5 Avec la société Access Commerce GmbH

7.6.5.1 Nature et objet

Votre société a émis une lettre de subordination envers la société Access Commerce GmbH.

Modalités

Au terme d'une lettre datant du 2 février 2006, votre société a renouvelé son acceptation de subordonner le remboursement de sa créance de € 3.221.036,43 envers la société Access Commerce GmbH au remboursement par celle-ci de l'ensemble de ses autres dettes.

7.6.5.2 Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce GmbH.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale, Access Commerce GmbH à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin plus 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à € 3.686.340 au 31 décembre 2007, dont intérêts facturés pour la période de € 175.313,57.

7.6.6 Avec la société Access Commerce USA Inc.

Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce USA Inc.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale, Access Commerce USA Inc. à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin plus 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à € 1.283.509,62 au 31 décembre 2007, dont intérêts facturés pour la période de € 47.787,43.

Toulouse et Paris-La Défense, le 17 mars 2008

Monsieur Jérôme Guirauden

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SAS à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Monsieur Pierre Vally

Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse
SA au capital de € 200 000
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

7.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2007

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2007.

7.7.1 Détails des options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice 2007 aux Mandataires Sociaux

Nom du Mandataire social	Nombre d'options consenties	Prix d'exercice (€)	Echéance
Jacques Soumeillan	125 000	0,85	06/12/2013
Thibault de Bouville	65 000	0,85	06/12/2013

7.7.2 Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2007

Les huit salariés non mandataires sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2007 ont été Davy Bogaert, Erwan Kerebel, Jérôme Cahuzac, Jérôme Amilhastre, Kurt Haller, Lionel Chapurlat, Roch de Sorbay et Sylvie Rougé. L'ensemble des options alloties à ces personnes ont représenté 230 000 options.

7.7.3 Exercice des options de souscription émises

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

7.8 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2007

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2007.

7.8.1 Etat des actions gratuites aux 31/12/2007

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°12	01/06/05	06/12/07	200 000	0,9 €

7.8.2 Détails des actions gratuites consenties au cours de l'exercice 2007 aux Mandataires Sociaux d'Access Commerce SA

Nom du Mandataire social	Nombre d'actions gratuites consenties	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Jacques Soumeillan	70 000	0,9 €
Françoise Asparre	40 000	0,9 €
Thibault de Bouville	50 000	0,9 €

7.8.3 Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2007

Nom du salarié	Nombre d'actions gratuites consenties	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Sylvie Rouge	40 000	0,9 €

Chapitre 8 Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

8.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

8.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en partie 7.1 et 7.2) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Toulouse, le 28 avril 2008

Le Président Directeur Général, Monsieur Jacques Soumeillan

8.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

8.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Jérôme Guirauden

Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale :

- du 1^{er} juin 2005 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- 1^{er} octobre 1999 pour un premier mandat.

Cabinet Vally & Associés

Représenté par Monsieur Pierre Vally

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale :

- du 31 mars 2003 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- du 28 juin 1988 pour un premier mandat.

8.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Frank Astoux

1 place Alphonse Jourdain - 31000 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Eric Lacour

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 31 mars 2003 pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

8.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

Chapitre 9 Table de concordance

N/A : Non Applicable		Partie du présent document à consulter
1.	Personnes Responsables	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	8.1
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	8.2
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.....	8.3
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques...	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	3
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielle comparables.....	N/A
4.	Facteurs de risque	7.2.2
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	6.1 et 6.2
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	6.7
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	6.3 et 6.5
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	6.2 et 6.4
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1
5.2.	Investissements	3.5.3
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement.....	3.5.3
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger et leur méthode de financement interne et externe	3.5.3
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.....	3.5.3
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	

6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.....	1.1
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement.....	1.3
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.....	1.1.3
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2.....	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur.....	N/A
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.5
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	7.1.1.1
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	7.1.1.1
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.....	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	N/A
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le document, description de la situation financière de l'émetteur, évolution de sa situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, et indication des causes des changements importants survenus, d'un exercice à un autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble.....	3.2
9.2.	Résultat d'exploitation.....	3.2
9.2.1.	Mentions des facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur et indication de la mesure dans laquelle celui-ci est affecté	3.2.10.2
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaire net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A

10. Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)..... 3.2.10.1
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux 3.2.4
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur 3.10.5
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur..... N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1..... N/A
11. Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)..... 3.5.4
12. Information sur les tendances	
12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence N/A
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours N/A
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisés et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision..... N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus N/A
14. Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale	

14.1. Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes:

- a) des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- b) associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ;
- c) fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ;
- d) tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires.

Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice.

Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.

Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience ne matière de gestion ainsi que les informations suivantes :

- e) nom de toutes les sociétés et société en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'une organe d'administration, de direction ou de surveillance.
- f) toute condamnation pour fraude prononcées au cours des cinq dernières années au moins.
- g) détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années.
- h) détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite 2.1.3

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit

Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur. 2.5

15. Rémunération et avantages

Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice :

- 15.1. Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur 3.2.15.1
- 15.2. Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages..... 3.2.15.1

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice :

- 16.1. De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction 2.1.3
- 16.2. Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée 2.5
- 16.3. Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent 2.1.3
- 16.4. Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication..... Chapitre 2

17. Salariés

- 17.1. Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants.
Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent 3.2 .12.2
- 17.2. Participations et stock options
Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d) : fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions..... 7.7
- 17.3. Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur N/A

18. Principaux Actionnaires

- 18.1. Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée 5.1.3
- 18.2. Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fourniture d'une déclaration négative appropriée 5.1.3 et 6.12

- 18.3. Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive 5.1.3
- 18.4. Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle..... N/A

19. Opérations avec des apparentés 3.2.5.6

Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par des informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :

- + la nature et le montant de toutes opérations qui- considérées isolément ou dans leur ensemble-sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours.
- + le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

- 20.1. Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.

Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités.

Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicable auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées.

Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.

Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente. 3.2 et 3.3

Informations financières pro forma

Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, la manière dont la transaction pourrait avoir influencé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants..... N/A

20.3. États financiers

Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée 3.2

20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles 7.4

20.4.1 Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées..... 7.4

20.4.2. Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux 7.5

- 20.4.3. Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirés des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.
- 20.5. Date des dernières informations financières
Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :
- + à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés.
 - + à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 3.2
- 20.6. Informations financières intermédiaires et autres
- 20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser N/A
- 20.6.2 S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.
- 20.7. Politique de distribution des dividendes
Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard.
- 20.7.1 Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions à l'émetteur a changé 5.5
- 20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage
Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée..... 3.5.5
- 20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale
Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés où fournir une déclaration négative appropriée..... N/A

21. Informations complémentaires

- 21.1. Capital social..... 5.1.1
- 21.1.1. Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions :
- i) Nombre d'actions autorisées.....
 - j) Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises, mais non totalement libérées.....
 - k) Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale
 - l) Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques le préciser..... 5.1.2

21.1.2. Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A
21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	5.1.5
21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent.....	N/A
21.1.7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.....	5.1.2
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1. Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	6.6
21.2.2. Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	Chapitre 6
21.2.3. Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.....	Chapitre 6
21.2.4. Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	6.10 et 6.11
21.2.5. Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	6.10 et 6.11
21.2.6. Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7. Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.....	6.12
21.2.8. Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A

22. Contrats importants

Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A
Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

- 23.1. Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport lui est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement. ... N/A
- 23.2. Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses N/A

24. Documents accessibles au public 6.14

Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéants, être consultés :

- + l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ;
- + tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement;
- + les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique

25. Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats N/A

Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.



www.access-commerce.com